

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2025



Édito

Mesdames et Messieurs,

L'année 2025 restera une année symbolique pour notre mouvement associatif et, plus largement, pour l'ensemble du secteur du handicap. Elle a marqué les **anniversaires de deux lois fondatrices** : celle de 1975, qui a posé les premiers jalons d'une politique publique en faveur des personnes en situation de handicap, et celle du 11 février 2005, qui a consacré les principes d'égalité des droits, de citoyenneté et d'inclusion.

À cette occasion, l'AgaPei a souhaité donner toute leur place aux personnes concernées. La journée du 11 février, portée par les Présidents des Conseils de la Vie Sociale et les délégués des personnes accompagnées, a illustré la force de l'autodétermination et de la participation citoyenne. Le grand rassemblement organisé le 30 septembre sur les places emblématiques d'Auch, Toulouse et Albi a, quant à lui, rappelé avec force que **l'inclusion demeure un enjeu majeur de notre société**.

Ces temps forts nous invitent à mesurer le chemin parcouru, mais aussi celui qu'il reste à accomplir. Car si les avancées législatives ont profondément transformé la vie des personnes en situation de handicap, leur mise en œuvre concrète demeure un défi quotidien. Les tensions économiques et les contraintes budgétaires qui ont marqué l'année 2025 ont pesé sur l'ensemble du secteur médico-social et interrogent notre capacité collective à garantir un accompagnement de qualité pour tous.

Face à ces défis, l'AgaPei est restée fidèle à sa mission : défendre les droits des personnes en situation de handicap et accompagner leurs parcours de vie avec dignité, respect et ambition. Cette mobilisation est le fruit d'un engagement collectif remarquable : celui des personnes accompagnées, des familles, des bénévoles, des administrateurs, des militants et des professionnels qui œuvrent chaque jour au service de notre projet associatif.

Le présent rapport d'activité témoigne de cette dynamique. Il met en lumière les actions conduites autour de nos axes stratégiques : le soutien aux familles, le renforcement de la vie associative, le plaidoyer auprès des pouvoirs publics, la promotion de l'accessibilité universelle et de la citoyenneté, ainsi que l'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement.

En 2026, nous abordons l'avenir avec lucidité mais aussi avec détermination. Les transformations du secteur médico-social, les attentes croissantes des personnes accompagnées et de leurs familles, ainsi que les enjeux de financement exigent de nous innovation, dialogue et engagement. Plus que jamais, nous continuerons à porter la voix des personnes en situation de handicap et à construire, avec elles, une société plus inclusive et plus solidaire.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui contribuent à faire vivre les valeurs de l'AgaPei et vous invitons à découvrir, au fil de ces pages, les réalisations, les projets et les ambitions qui ont animé notre association tout au long de cette année.

Armande Roques
Présidente de l'AgaPei

Soazig Jegou Le Bris
Directrice Générale de l'AgaPei

Coup de coeur des réseaux sociaux

Grand Lâcher de ballons

En hommage aux lois fondatrices de 1975



Un lâcher de ballons en simultané sur les trois places emblématiques des capitales du Gers (Place de la Cathédrale à Auch), de la Haute-Garonne (place du Capitole à Toulouse) et du Tarn (Place de l'Amitié entre les Peuples à Albi).

C'est par ce geste symbolique que l'AgaPei a souhaité commémorer le 50ème anniversaire des lois fondatrices du 30 juin 1975 : loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées et Loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales.

Ces deux lois pour lesquelles Simone Veil, alors ministre de la santé et de la famille, a tant œuvré constituent la pierre angulaire sur laquelle ont reposé les lois sociales en faveur du handicap en France pendant une trentaine d'années. Elles ont été complétées par la loi de 2005, « loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

L'AgaPei, association parentale, sait tout ce qu'elle doit à ces lois, en particulier à cette grande loi d'orientation de 1975. Attachée à développer une conscience citoyenne chez les personnes qu'elle accompagne au quotidien, l'AgaPei a souhaité les réunir autour d'un moment symbolique afin de sensibiliser le grand public.



L'AgaPei Aujourd'hui

Table ronde

→ Animée par Mme Sylviane FONTANA
- Vice Présidente de l'AgaPei

TCAP - Table ronde

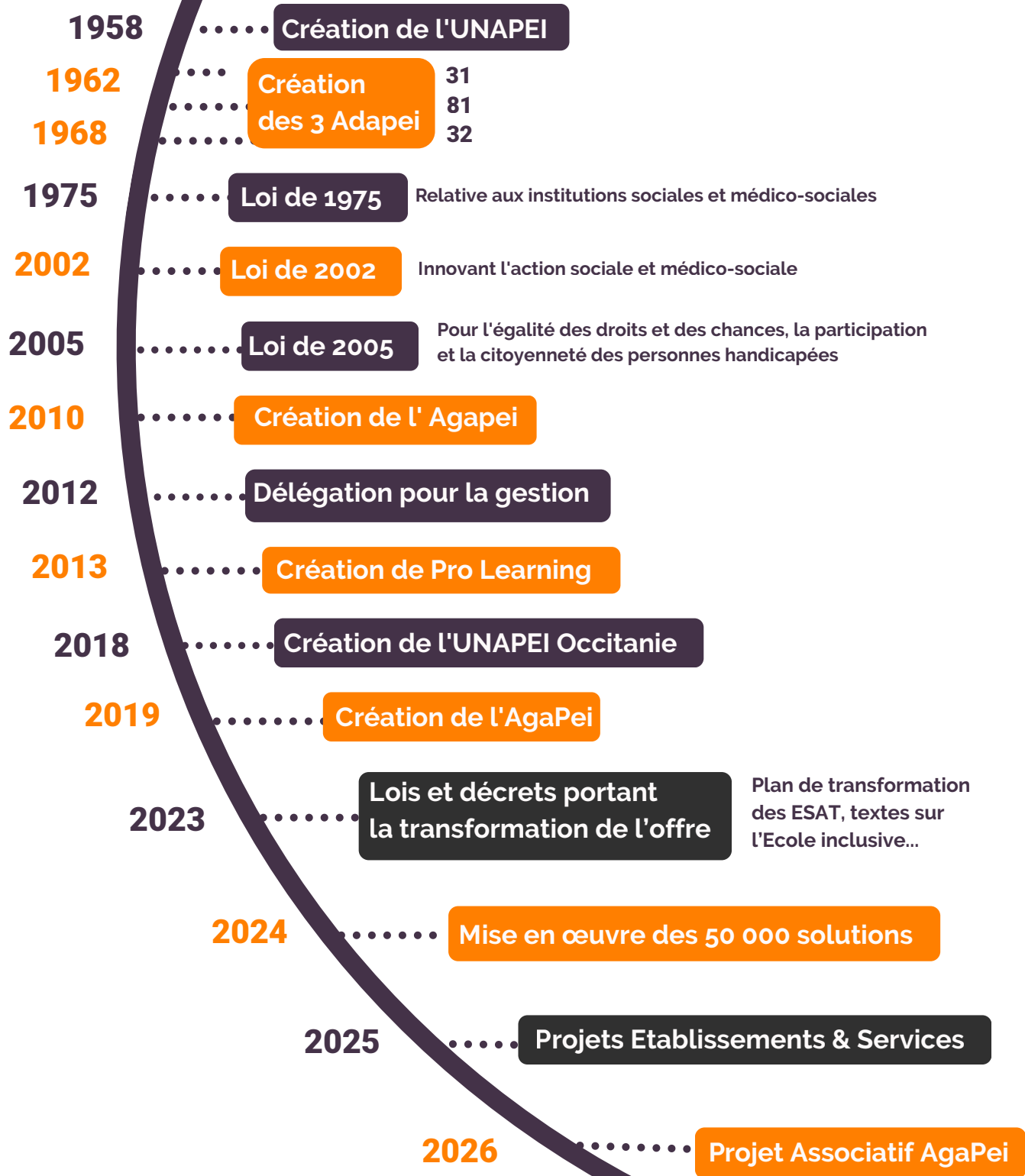


Farid KSORI

Salon FITECH des Industries - co-travaillant ESAT TCCAT AGS

03





Notre Histoire

Agir avec Amis, Parents et Professionnels pour les
Personnes en situation de handicap



Sommaire

Rapports Statutaires **Page 7**

5 orientations mises au travail

Les événements mis en avant par la Commission Communication

L'AgaPei adhérente de l'UNAPEI et de l'UNAPEI Occitanie

Activités et Commissions spécifiques des Conseils de Territoire

Zoom sur les Unités de Gestion **Page 21**

Autan Val Fleuri

Clermont Capelas

Comminges

Mons / Balma

Occitalis

Saint-Orens

31

Auch / Condom / Fleurance

Auch / Montréal du Gers

Ladevèze

32

Albi / Gaillac

Cagnac-les-mines

Chantecler

Florentin

81

Éléments financiers **Page 48**

Bilan Social **Page 51**



Rapports Statutaires

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
18 JUIN 2025

Le mot de la Présidente

Hommage aux disparus

Présentation et approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2024

Intervention du Président de l'Unapei

Présentation et approbation du Rapport moral et d'activité 2024

Présentation des projets et des réalisations de l'année par la Directrice Générale

Présentation des comptes et du Rapport financier 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2024

Approbation des comptes annuels 2024

Approbation du rapport financier 2024

Affectation des résultats 2024

3



2025 : 5 ORIENTATIONS MISES AU TRAVAIL

Elue en 2025, la nouvelle Présidente de l'AgaPei a donné son cap à travers 5 grandes orientations pour la période à venir. Panorama des actions mises en oeuvre.

1

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES LA COMMISSION AESF : ACCUEIL ECOUTE ET SOUTIEN AUX FAMILLES



La commission AESF a pour mission d'accueillir, d'écouter et d'accompagner les familles des 3 territoires concernées par le handicap.

Son action vise à offrir un soutien bienveillant, une écoute attentive et des conseils adaptés, dans une démarche de proximité et de respect du vécu de chacun.

En 2025, les parents bénévoles de la commission AESF ont suivi une formation à la pair-aidance et ont finalisé la charte AESF, définissant clairement ses missions, ses principes d'intervention, son fonctionnement interne et les règles déontologiques de la pratique bénévole.

2

RENFORCER LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

L'AgaPei a participé aux formations de l'Unapei dans le cadre du **Laboratoire de l'engagement, véritable incubateur d'idées et espace de ressources pour les associations du réseau.**

Il s'agit de contribuer à un militantisme de transformation sociale, plus ouvert et collaboratif, de donner une place centrale aux personnes en situation de handicap et à leurs familles dans la co-construction des solutions – **Le « faire avec » plutôt que le « faire pour ».**

La campagne adhésion 2025 a permis d'infléchir la courbe (+ 5% d'adhérents), mais c'est encore très faible au regard des 3000 personnes accompagnées dans nos établissements et services.

Une nouvelle grille de cotisation votée à l'AG de septembre 2025 est effective pour l'année 2026 : Une offre spéciale est proposée pour les personnes non imposables, les personnes en situation de handicap. L'adhésion est également désormais ouverte aux salariés.

La participation aux forums et fêtes des associations, aux marchés de Noël et l'Opération Brioches sont des vecteurs de communication auprès du grand public et de mobilisation des bénévoles.



POURSUIVRE LE TRAVAIL DE SENSIBILISATION ET DE PLAIDOYER AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS ET DU GRAND PUBLIC

Participer aux instances de démocratie sanitaire de territoire :

Les parents militants de l'AgaPei sont très actifs dans les instances de Démocratie sanitaire et médico-sociale où se définit et se finance la politique du handicap au niveau de chaque territoire.

Ils veillent à la mise en œuvre des politiques définies dans :

- Le Projet Régional de Santé (PRS), qui relève de l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- Les Schémas Départementaux définis par les Conseils Départementaux.



Liste des instances dans lesquelles les parents élus représentent l'AgaPei.

Les représentants de l'AgaPei participent aux nombreuses réunions qui rythment les politiques publiques dans la plupart des départements et communes de nos territoires :

- Les Commissions des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée (CDAPH) relevant de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- Les Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS), la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) et la Communauté 360.
- Les COMmissions EXécutives (COMEX) de la MDPH, commissions compétentes pour l'attribution des budgets de cette dernière dans leurs départements.
- Les Sous-Commissions Départementales d'Accessibilité (SCDA)
- Les Commissions Consultatives Départementales de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA)
- Les Conseils Territoriaux de Santé (CTS)
- La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de l'ARS Occitanie.
- Les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)
- Les Comités Des Usagers auprès des établissements de santé (CDU)
- Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)
- Les Commissions Communales ou inter-communales d'Accessibilité (CCA - CICA)
- L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) où des représentants de l'AgaPei sont élus dans chacun de nos départements
- L'Union Régionale des Associations Familiales (URAF Occitanie)
- Les Associations Tutélaires.

RENFORCER NOS PARTENARIATS AVEC LES ÉLUS DES TERRITOIRES

Les parents militants et les professionnels de l'AgaPei entretiennent d'étroites relations, voire des partenariats avec les mairies, notamment celles où sont implantés nos établissements.

Les Conseillers territoriaux sont présents dans les CCAS (Centre Communaux d'Action Sociale) et les CCA (Commissions Communales d'Accessibilité), afin de défendre les droits des personnes en situation de handicap.

La Présidente et les Vice-Présidents ont également rédigé des plaidoyers à l'intention des Députés. Plusieurs d'entre eux ont été rencontrés en 2025, notamment deux Députés qui ont porté à l'Assemblée Nationale une proposition de loi transpartisane visant à lutter contre les discriminations touchant les personnes en situation de handicap, lesquelles constituent le premier objet de saisine de la Défenseure des droits.

**S3A**

Accueil

Accompagnement

Accessibilité

Sensibilisation à l'accueil adapté des personnes en situation de handicap.

Dans la dynamique d'une société inclusive, l'AgaPei a formé, auprès de l'UNAPEI, une équipe d'**Ambassadeurs de l'accessibilité, représentant la triple expertise (Parent, Personne Accompagnée, Professionnel)**, sur la couverture de son périmètre géographique.

Cette équipe a pour vocation de sensibiliser à l'accueil adapté des personnes en situation de handicap, les établissements recevant du public (ERP) et de promouvoir le label S3A, par le biais de conventionnements.

C'est ainsi que l'AgaPei a conclu des conventionnements avec, La **Police Nationale, la Gendarmerie en région, la Scène musicale d'Albi, la médiathèque d'Albi, VYV Domicile Tarn, Pollux Asso**, avec à la clé l'organisation d'actions de sensibilisation.

Nos perspectives pour 2026 seraient axées sur la conclusion de nouveaux conventionnements avec la Banque SG-Courtois et la Préfecture, et sur l'extension du projet à l'échelon régional dans le cadre d'un **comité de pilotage régional accessibilité des associations affiliées avec UNAPEI Occitanie**, que nous lancerons et porterons dès le printemps 2026.



Les Conseils de la Vie Sociales (CVS) et Groupes d'Expression

Véritables outils de dialogue et de participation, **ils rassemblent trois collègues** de représentants (personnes accompagnées, parents et représentants légaux, représentants du personnel) autour du Directeur de l'unité, et sont présidés par une personne en situation de handicap élue.

Deux représentants du Conseil d'Administration de l'AgaPei sont désignés pour présenter aux élus des CVS et Groupes d'Expression les informations associatives.

En 2025, les CVS ont participé à l'élaboration des **projets d'établissements** qu'ils ont validés. Etablis pour 5 ans, ces projets, au delà de fixer les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'établissement ou du service, ont pour vocation de garantir les droits de toute personne accueillie ou accompagnée par un établissement ou un service.

La Commission Recherche de financement et l'Opération brioches

Pour financer des projets non pris en charge dans le cadre des politiques publiques, la Commission Recherche de Financement, qui réunit 6 parents et 2 professionnels, œuvre pour contribuer au bien-être et à l'épanouissement des personnes accompagnées

En 2025, 18 projets ont été financés, essentiellement par les bénéfices de l'Opération Brioches, mais aussi par des subventions d'entreprises, de fondations et de collectivités territoriales, pour un montant de 122 000 €.

Quelques exemples de créations culturelles :

- Faire Forêt : création culturelle (Tarn)
- Terrain de pétanque Espagnet (Gers)
- Pyrhando : traversée des Pyrénées en relais

La Commission Médiation n'a pas été saisie en 2025



A l'occasion des 20 ans de la loi de 2005, une Journée pour l'Autodétermination et la Valorisation des Rôles Sociaux.

Le 11 février 2025, les Présidents des Conseils de la Vie Sociale et les Délégués des personnes ont pris les rênes d'une journée dédiée à la valorisation des rôles sociaux et à l'autodétermination. Cet événement, qui s'est déroulé au Studio ESD a rassemblé des participants des trois territoires pour une série d'activités et de discussions enrichissantes. Une rencontre inédite entre ces élus engagés pour les collectifs qu'ils représentent.

Une journée animée par Isabelle de GROOT, spécialiste médico-social en communication graphique adaptée.

L'un des aspects les plus marquants de cette journée a été l'accent mis sur l'autodétermination des participants. En prenant des rôles actifs dans les discussions et les activités, les participants ont démontré leur capacité à influencer et à modeler leur environnement.

Cette approche va bien au delà d'une simple action de communication : elle constitue un véritable pilier pour soutenir la transformation de l'offre et l'évolution des pratiques.

LES ÉVÈNEMENTS 2025 MIS EN AVANT PAR LA COMMISSION COMMUNICATION



Marché de Noël



Festival Toulouse Nouvelle Mode



Course caritative Octobre Rose



Opération Brioche



T'CAP



Casino Barrière

L'AGAPEI, ADHÉRENTE DE L'UNAPEI ET DE L'UNAPEI OCCITANIE

UNAPEI : un mouvement national solide et reconnu

L'Unapei est aujourd'hui le principal réseau d'associations gestionnaires d'établissements et de services dans le secteur médico-social en France et le plus important dans le secteur du handicap. Elle **regroupe 330 associations**, animées par des bénévoles, des parents et des amis de personnes handicapées, représentant **plus de 3 000 établissements**. Son ADN de Mouvement parental est une force pour toujours garantir qualité d'accompagnement et respect des personnes accompagnées.

Etre adhérent de l'UNAPEI confère à l'AgaPei un pouvoir d'influence au niveau national, l'accès à des ressources, des services et des outils concrets.

Congrès UNAPEI 2025 : « Âge & handicap : nouveaux enjeux, nouveau regard »

Plusieurs Administrateurs et Conseillers Territoriaux ont participé au Congrès National de l'Unapei à Caen en juin 2025. Il a mis en lumière les **impacts du vieillissement des personnes en situation de handicap sur les parcours de vie, l'accompagnement et les droits**.

Les échanges ont porté sur l'adaptation des établissements, des politiques publiques et des pratiques professionnelles face à ces évolutions.

L'objectif était de **promouvoir une approche plus inclusive et anticipatrice**, fondée sur la dignité, le choix et la continuité des parcours et donc de penser autrement l'avancée en âge, de construire une autre société pour les personnes en situation de handicap.

UNAPEI Occitanie : un ancrage régional

L'AgaPei est également adhérente à l'Unapei Occitanie où siègent plusieurs Administrateurs et professionnels : une opportunité d'échanges entre associations de la région.

Séminaire annuel de l'UNAPEI Occitanie : « La bientraitance : de quoi parlons-nous exactement ? »

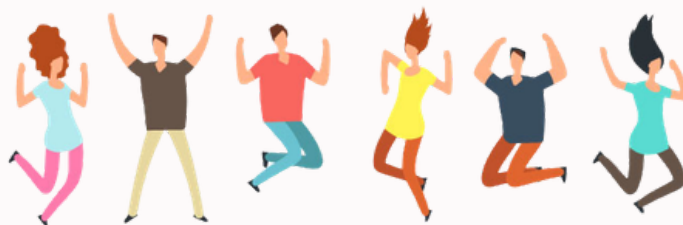
Plusieurs Administrateurs et Conseillers Territoriaux, ainsi que des professionnels, des parents et des personnes en situation de handicap ont participé à ce séminaire en novembre 2025.

Tout au long de ces deux journées, les intervenants ont exploré la véritable signification de la bientraitance.

Activités et Commissions spécifiques des Conseils de Territoire



En Haute-Garonne



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE : Sylviane Fontana

L'année qui s'est écoulée a une nouvelle fois témoigné de la vitalité de notre vie associative en Haute-Garonne, mais elle a aussi mis en lumière l'ampleur des défis qu'il nous reste à relever. À l'heure où je vous présente ce rapport d'activité, mon message est clair : **notre détermination reste intacte, car nos combats sont vitaux.**

Agir pour la dignité et le choix

Au coeur de l'AgaPei, notre boussole demeure le bien-être des personnes en situation de handicap. Ce bien-être ne peut se concevoir sans une défense acharnée de leurs droits fondamentaux. Nous nous battons quotidiennement pour que chaque individu soit respecté dans ses souhaits et sa singularité, et pour que les familles soient écoutées et soutenues.

L'urgence des "sans solution"

Le combat le plus difficile est sans doute celui de la recherche de solutions pour ceux qui, aujourd'hui encore, restent sur le bord du chemin. Il est inacceptable que des familles se retrouvent seules face à l'absence de prise en charge. L'AgaPei se mobilise sans relâche pour interpeler les pouvoirs publics et inventer les réponses de demain, afin que plus aucun enfant, plus aucun adulte, ne soit laissé sans solution adaptée.

Un contexte qui exige de l'audace

Nous ne pouvons l'ignorer : le contexte économique et politique actuel nous est peu favorable. Entre contraintes budgétaires et instabilités législatives, la vigilance est de mise. Cette conjoncture ne doit pas nous résigner, bien au contraire. Elle impose un redoublement de notre mobilisation.

Les conseillers territoriaux et bénévoles de Haute-Garonne mobilisent toute l'année leurs efforts pour défendre les droits des personnes en situation de handicap, assurer le bien-être et l'épanouissement de vos enfants et dynamiser la vie associative du territoire.

POUR CELA, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

De votre adhésion et de votre énergie afin que, ensemble, nous fassions vivre notre Association et relevions ces nouveaux défis.
Au 31 décembre 2025, nous comptons 235 adhérents sur le territoire de la Haute-Garonne.

C'est faible, au regard des 1500 familles dont les enfants sont accompagnés par l'AgaPei en Haute-Garonne.

ANIMATION DU TERRITOIRE

Les événements festifs qui jalonnent l'année sont l'occasion d'échanges entre parents, amis, professionnels et personnes en situation de handicap.

- **La Fête de la Musique** a eu lieu le 5 octobre 2025. Environ 130 personnes se sont retrouvées à Mons pour partager leurs paniers repas.
- **Le Club Alouette** a rassemblé en moyenne 25 Alouettistes au cours de six journées conviviales, riches en partage et en bonne humeur.
- **L'Opération Brioches** : cet événement permet de mobiliser le grand public, les salariés d'entreprises, les élus et agents municipaux autour de cette cause. C'est également un temps fort de rencontre et de convivialité, qui rassemble parents, personnes accompagnées et éducateurs dans un esprit de solidarité et de partage. Avec l'aide d'une centaine de bénévoles, nous avons vendu plus de 20 000 brioches et récolté 7455 € de dons qui permettront de financer de nombreux projets.

COMMUNICATION et ÉVÉNEMENTS

Dans le cadre de ses actions d'information et de soutien aux familles, le Conseil de Territoire de Haute-Garonne a organisé le 30 mai 2025 une **Table Ronde autour d'un sujet essentiel** :

“ La protection et la gestion du patrimoine des personnes en situation de handicap ”

(intervenants : La CARAC, l'UDAF HG et un notaire). **Plus de cent personnes ont assisté à cette table ronde, qui a suscité un vif intérêt.**

CÉLÉBRATIONS

Des 20 ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Des 50 ans de la loi de Simone Veil sur le handicap (grand lâcher de ballons sur la place du Capitole).

AUTRES ÉVÉNEMENTS AU COURS DE L'ANNÉE

Fête des associations (place du Capitole) - Festival Toulouse Nouvelle Mode - Course Octobre Rose, Marathon de Toulouse - Journée T'Cap - Marchés de Noël artisanal et solidaire (mairie de Toulouse)...

PARTENARIAT RENOUVELÉ AVEC LE CASINO BARRIÈRE À TOULOUSE

Grâce à leur soutien, 318 personnes accompagnées par l'AgaPei ont eu la joie d'assister gratuitement à la comédie musicale « Time for Love ». Ce spectacle a offert à chacun un moment magique, lumineux et plein d'émotion, marqué par le partage et la convivialité.



Dans le Gers



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE : Joëlle Prudhomme

L'année 2025 a été marquée par l'**anniversaire des deux lois de 1975 et 2005**, définissant des droits fondamentaux pour les personnes en situation de handicap.

Le 30 septembre, un **grand lâcher de ballons** par les personnes accompagnées dans nos établissements a été organisé sur la place de la cathédrale d'Auch.

AUTRE ÉVÈNEMENT MARQUANT :

L'Assemblée Générale 2024 de l'AgaPei s'est tenue en juin 2025 dans le Gers, à la Ferme de la Culture de Touget, entre Mauvezin et Gimont. Les résidents de la Villa Bleue de Marciac ont été invités à animer le temps du repas avec la "Compagnie Des Désorientés ».

L'année 2025 a aussi été marquée par les **contraintes budgétaires de nos financeurs**, l'ARS (Agence Régionale de Santé) et les Conseils Départementaux.

Je dois aussi évoquer la **difficulté à trouver des bénévoles** pour poursuivre le travail engagé, notamment au sein du Conseil de Territoire, voire du Conseil d'Administration. Le nombre d'adhérents est également en baisse. Cette tendance est préoccupante.

Le Conseil de Territoire s'est réuni 4 fois en 2025. **Sur les 20 postes prévus, seulement 12 étaient pourvus** cette année. Cependant, sur les 4 Conseillers de Territoire sortants, 3 ont renouvelé leur mandat, ce dont je les remercie. Mais il n'y a pas eu de nouvelle candidature.

Le nombre de Conseillers Territoriaux est donc de 12 (11 parents et amis et 1 représentant des personnes accueillies élu au Conseil d'Administration de l'AgaPei, Christopher Sabathié).

Les nouveaux statuts de l'AgaPei prévoient pour le Gers entre 2 à 4 représentants au Conseil d'Administration. Les mandats sont de 3 ans. **Actuellement seulement 3 postes sont pourvus :**

- Alain Mathio
- Martine Picard Messelier (Trésorière de l'AgaPei)
- Joëlle Prudhomme (Présidente du Conseil de Territoire et donc Vice-Présidente de l'AgaPei).

ADHESION 2025

A fin décembre 2025, nous comptons 44 adhérents, nombre en baisse par rapport à 2024 (52 adhérents).

Je rappelle que seuls les adhérents à jour de la cotisation 2026 peuvent voter lors de la réunion annuelle des adhérents.



PARTICIPATION AUX CONSEILS DE VIE SOCIALE (CVS)

Dans chaque Conseil de la Vie Sociale (CVS), 2 Conseillers de Territoire représentent l'Association AgaPei. Les élections ont eu lieu en 2024 pour des mandats de 3 ans.

Il y a actuellement sur le département **4 CVS qui se réunissent 3 fois par an** (Espagnet, Village Terre d'Espoir), ESAT et Complexe Départemental Gabriel Dupré) et 4 groupes d'expression (2 réunions par an) qui ont remplacé les CVS pour le SAVS, le SESSAD, l'IME et les UEMA.

Les Conseillers Territoriaux ne peuvent pas représenter l'Association dans l'établissement où est accueilli leur proche.

ANIMATION DU TERRITOIRE

L'après-midi carnaval a eu lieu le 29 mars 2025, très conviviale et chaleureuse comme d'habitude. La Galette des Rois a de nouveau eu lieu en 2026.

COMMUNICATION ASSOCIATIVE

Le **journal associatif "Agir Ensemble"** est édité 2 fois par an. Il est envoyé par courrier à tous les adhérents. Y figurent, entre autres, des informations sur les activités dans notre département.

Le **site internet** est en ligne et **l'espace adhérent** permet de renouveler facilement les adhésions en ligne. La page **Facebook** de l'AgaPei est commune aux 3 territoires.



OPÉRATION BRIOCHES

Toujours commune aux 3 territoires, la répartition des bénéfices est fonction du nombre de personnes accueillies sur le territoire, ce qui bénéficie sans conteste au Gers, vu le nombre impressionnant de brioches vendues sur la Haute-Garonne.

Nous avons tenu des **stands sur les marchés de Auch, Lectoure et Fleurance** et le samedi dans les **galeries marchandes de Leclerc et Carrefour à Auch**. Nous sommes toujours en demande de bénévoles pour vendre des brioches, en particulier sur les marchés des différentes villes et villages du Gers

Les établissements des 3 Unités de Gestion ont largement participé. Des résidents d'Espagnet et de Montréal ont vendu des brioches sur les marchés alentour. Les personnes présentes le jeudi à l'accueil de jour d'Auch sont aussi allées sur le stand du marché. Un grand merci aussi aux familles qui ont acheté des brioches.

Le bénéfice permet d'aider au financement de projets non pris en charge par les financeurs dans un contexte économique de plus en plus difficile pour les établissements.

Nous avons vendu au total 1657 brioches en 2025, ce qui a permis d'apporter une aide financière aux projets suivants :

- Terrain de pétanque Espagnet
- Participation Marathon de Toulouse
- Prestation sport FH et ADJ Condom
- Mini croisière en Méditerranée
- Séjour à Royan
- Spectacle « le Roi Soleil » à Toulouse
- Robot ménager atelier cuisine FH et ADJ Condom
- Projet « Autour du Tour » sortie dans les Alpes pour assister au Tour de France cet été
- Participation projet voyage Disneyland Paris ADJ Auch

L'Opération Brioche sera renouvelée en 2026 du 05 au 11 octobre.

Des bénévoles sont très vivement souhaités.

Dans le Tarn



LE MOT DU PRÉSIDENT : Jean-Marie Dagorne

L'année 2025 a été marquée par des évolutions de contexte externes à notre association qui l'ont cependant impactée.

- Au niveau financier, les contraintes budgétaires de nos financeurs, Etat (ARS) et Conseils Départementaux ont amené d'autres associations à nous contacter (pour la plupart sous l'égide des financeurs), pour des reprises ou des fusions.
- Phénomène général et sociétal, la difficulté à renouveler les bénévoles dans les différentes associations nationales et locales, et de ce fait, leurs conseils d'administration, a généré les mêmes conséquences : des problèmes d'existence ou de pérennité.

C'est ainsi, et pour ces raisons, que des pourparlers ont été engagés avec :

- L'AT 32 dans le Gers (32)
- L'IME Terre d'Envol, dans le Gers (32)
- L'association Césure à Gaillac (81),
- Le FAM « Lou Bouscaillou » de l'association Envol Tarn à Villefranche d'albigeois (81).

Les tractations sont allées à leur terme pour l'IME "Terre d'envol" et "Césure", qui font partie désormais de l'AgaPei. Le travail se poursuit pour les deux autres.

Ces évolutions sont analysées avec attention par nos administrateurs et nos bénévoles des Conseils de Territoire, pour agir en toute quiétude et conserver l'intégrité financière et l'indépendance de notre association.

Autre thème engageant, de nombreux projets d'investissements sont nécessaires pour adapter notre « foncier » aux exigences actuelles de qualité et d'environnement pour nos résidents, en repositionnant certains établissements, en faisant des travaux d'amélioration conséquents dans d'autres.

De nombreux PPI (Projet Pluriannuel d'Investissement) ont été déposés auprès de nos financeurs. Certains sont déjà en cours. Cette partie touche majoritairement les établissements de la Haute-Garonne. Nous sommes cependant concernés dans celui de la Résidence Teyssier à Albi, qui est en cours de réalisation pour un Habitat inclusif.

La vie de l'association ne se borne cependant pas à ces travaux administratifs.

Notre moteur, c'est l'accompagnement des personnes accompagnées, la mise en place de manifestations qui leurs sont dédiées et leur participation inclusive dans des animations tous publics.

Nous participons aussi à l'ensemble des CVS, Conseil de la Vie Sociale, dans les établissements où nous côtoyons les autres parents, les représentants légaux, les professionnels et les personnes accompagnées pour être informés au mieux de la vie des établissements et ainsi agir avec objectivité et précision.

Autre preuve de succès, nous recrutons tous les ans de nouveaux membres dans notre Conseil de Territoire du 81. Le dynamisme et l'implication de notre CT 81 sont des atouts importants pour l'avenir.

Il nous reste un progrès à faire : augmenter drastiquement le nombre d'adhérents. En effet, plus nous serons nombreux à adhérer et plus notre poids auprès des pouvoirs publics, des instances officielles, mais aussi de la société civile sera puissant pour faire avancer les projets actuels et futurs.

VOUS ET NOUS : RENCONTRE DES FAMILLES

Belle soirée à l'occasion des **50 ans de l'ESAT Chantecler** salle Gérard Philippe à Castres jeudi 23 janvier 2025. Les festivités ont commencé par les discours, ensuite, les invités se sont retrouvés autour d'un buffet et chaque personne a reçu un ticket pour goûter les vins du domaine Rieux, qui ont remporté un franc succès. La dernière partie a été animée par l'association Cabare'ra, qui a régalié tout le monde avec ses chansons et ses chorégraphies sur de très beaux costumes.

COMMISSION ANIMATIONS

Plusieurs manifestations festives ont ponctué l'année : Soirée Carnaval au Domaine la Mouline à Albi, sortie vélos/rando à Cagnac les Mines (organisée en alternance avec la "Rando dans les vignes"), après-midi dansante à Soual, Goûter de Noël (près de 175 personnes réunies à Florentin).

Partenariats : Le **Lion's Club Albi Isatis** a versé la somme de 1 200€ reversée au projet culturel "Faire Fôret". En juin, a été organisée une course de fauteuils de bureau sur le circuit d'Albi avec notamment les équipes de deux Foyers de Vie : "La Renaudié-Denise Magne" et "Les Martinets": une Belle démonstration d'inclusion.

ACCESSIBILITÉ

Les nouveaux **ambassadeurs du Tarn** ont dispensé une sensibilisation auprès des institutions suivantes :

- **Le Commissariat d'Albi**, signature du contrat de licence et du certificat d'utilisation du pictogramme S3A le 5 mars 2025 et sensibilisation le 15 mai 2025.
- **VYW3** le 17 juin 2025 avec signature du contrat de licence et du certificat d'utilisation du pictogramme S3A le 21/02/2025.
- **La Scène nationale**, sensibilisation le 7 octobre 2025.
- **La Médiathèque d'Albi**, sensibilisation les 2 et 27 octobre et le 20 novembre 2025.
- **L'Association Pollux**, sensibilisation le 14 décembre 2025, signature du contrat de licence et du certificat d'utilisation du pictogramme S3A le 29 janvier 2026.

D'autres associations et entreprises sont en contact avec l'Agapei pour continuer cette démarche de sensibilisation.

OPÉRATION BRIOCHES

La vente des brioches s'est déroulée du 3 au 12 octobre 2025. Elle va permettre de financer **l'aménagement de la piscine extérieure de l'IME "Alain de Chanterac"**.

Il a été vendu 8 000 brioches. Bénévoles, professionnels et personnes accompagnées se sont mobilisés sur les marchés et dans les grandes surfaces. Un grand merci aussi à nos partenaires qui se sont cette année encore inscrits dans cette belle action.

Des remerciements plus particuliers au **Conseil Départemental** qui comme chaque année nous soutient en achetant 602 brioches pour les offrir aux **Restos du Cœur** et à la **Banque Alimentaire**.

Rendez-vous pour l'édition 2026 - du 2 au 11 octobre

COMMUNICATION et ÉVÉNEMENTS

Cette commission a été réorganisée en 2025 pour assurer notamment une meilleure promotion de la production de nos ESAT et améliorer progressivement les outils modernes, en introduisant de nouvelles fonctionnalités au niveau de notre **site Internet** - www.agapei.com - de la page **Facebook** et de la boîte de dialogue **WhatsApp**.

Enfin, nous continuons localement à assurer le lien avec la **Presse Régionale**, et avons ainsi animé en 2025, **deux Conférences de Presse** :

- L'une pour promouvoir une Journée d'action des établissements Tarnais de l'AgaPei, avec un lâcher de ballons, à l'occasion des **50 ans de la loi Veil** (30/09/2025), des **20 ans de la loi "d'inclusion"** et avec une journée de réflexion sur l'autodétermination, deux lois qui ont révolutionné l'accompagnement du handicap.
- L'autre traditionnelle, pour annoncer l'**Opération Brioches** d'octobre.

POLITIQUES PUBLIQUES ET LE TRAVAIL EN RÉSEAU

Être militant de la cause du handicap, implique que nous soyons bien représentés et actifs dans les **Instances de Démocratie Sanitaire et Médico-sociale** où se définit et se finance la Politique du Handicap au niveau du Territoire.

Une vingtaine de représentations et missions sont assurées par l'AgaPei (essentiellement des membres du Conseil de Territoire du Tarn). L'AgaPei-Conseil de Territoire du Tarn est l'Association la plus représentée et la plus active pour défendre la cause du handicap sur le département.

Zoom sur... les Unités de gestion

AgaPei

AGIR AVEC AMIS,
PARENTS ET
PROFESSIONNELS
POUR LES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP



ENGAGÉ
POUR LE VIVRE
ENSEMBLE EN
AVEC LES OBJECTIFS
STRATÉGIQUES
L'UNAPEI



56 ÉTABLISSEMENTS
SERVICES RE
SUR 82 SITES DI
ET SUR 3 DÉPAR

2700 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

Accessibilité

Unité de Gestion Autan Val Fleuri (31)



188 Professionnels en ETP



386 Personnes accompagnées



7 Établissements et services

Retour sur l'année 2025

L'Unité de Gestion Autan Val Fleuri a poursuivi son ancrage dans les évolutions du secteur cette année. Elle a ainsi accueilli 10 enfants et adolescents sur l'IME et 18 sur les trois SESSAD entre décembre 2024 et mai 2025 en lien avec la mise en œuvre des 50 000 solutions médico-sociales.

Cet accueil a nécessité pour le SESSAD d'investir le troisième étage des locaux du 24 boulevard Riquet, qui sont désormais des espaces partagés avec la société Hélios, qui travaille pour sa part, auprès de personnes malentendantes. Sur les sites de l'IME, ces accueils ont mobilisé les équipes qui ont mis en œuvre, sur un temps court, un accompagnement adapté aux besoins de ces personnes. Cet accueil a également été l'occasion d'échanges avec les autorités de tutelle et de tarification autour de la construction et de la révision de la liste d'attente servant de base à ces accueils.

L'UG a également réécrit son projet d'établissement, un projet unique, co-construit par les professionnels qui se sont engagés, avec les familles et les personnes accompagnées, dans les différents temps de travail autour de cette rédaction. Ce PE est le fruit d'une élaboration mutualisée tournée vers l'avenir et le futur passage en dispositif.

2025 a également été l'année de l'évaluation externe de l'IME, du SESSAD Autan Val Fleuri-Sesame, et de l'UEEA. Cette évaluation, qui a eu lieu au mois de septembre, a révélé des écarts avec les attendus règlementaires lesquels fonderont l'évolution de la politique d'amélioration continue de la qualité. Mais elle a également mis en lumière l'engagement des professionnels, la qualité de leur travail, la richesse de leurs accompagnements, notamment l'orientation de l'UG vers l'inclusion.

2025 a ensuite vu la mise en œuvre du Pôle hébergement, avec une augmentation des temps d'ouverture du SAT, s'adaptant notamment à l'accueil en week-end d'enfants à vulnérabilités plurielles.

L'inspection du site de Mons et de l'accueil temporaire a été un évènement marquant pour l'Unité de Gestion, au-delà des sites inspectés. Pointant la nécessité de réaliser des travaux urgents sur la partie hébergement de Mons, et celle de reloger les enfants et adolescents dont une partie est accueillie depuis le mois de décembre par l'UG de Chantecler sur son foyer d'hébergement, cette inspection a également relevé des écarts aux attendus règlementaires. **Ces écarts ont donné lieu à la mise en place d'un plan d'action** qui irriguera toute l'Unité de Gestion, afin d'offrir des conditions d'accueil conformes aux exigences de sécurité, de dignité et de qualité attendues par les personnes que nous accompagnons, leurs familles, les équipes et les partenaires. En ce sens, nous poursuivons le travail de réhabilitation des locaux du site de Mons et de Colomiers.

Afin de poursuivre sa politique d'adaptation aux besoins du territoire, au mois de juillet, l'Unité Situations Complexes Enfants (USCE) a ouvert ses portes au sein de l'Unité de Gestion de St Orens. Elle a vocation à accueillir 6 adolescents TSA en situation complexe, par un déploiement progressif du dispositif.

Enfin, en décembre 2025 s'est achevé le travail autour des Pôles d'Appui à la Scolarité, qui débiteront leur accompagnement en janvier 2026. L'UG accueillera 2 PAS, reliés aux dispositifs de l'UG, et dont la construction s'est réalisée en coopération avec l'éducation nationale.

Perspectives 2026

Les enjeux sont nombreux pour l'unité de gestion, qui doit donc poursuivre sa structuration interne, à commencer par l'équipe de Direction, qui a subi de nombreux mouvements. Celle-ci aura pour objectif de soutenir les équipes à la fois dans la gestion du quotidien et de situations de plus en plus complexes, mais aussi de mobiliser une politique qualité exigeante, afin de venir répondre aux enjeux du secteur.

Les axes de travail futurs sont pour 2026 :

- La sécurisation des sites en lien avec les injonctions
- La poursuite des travaux sur le bâti de l'unité de gestion
- la poursuite du travail autour du déploiement du pack qualité revu et enrichi des différents éléments d'évaluation – inspection de 2025
- le déploiement et l'acculturation des professionnels aux différents attendus
- la création d'une grille globale de suivi
- le suivi des attendus en concertation avec les ATT
- le déploiement du pôle soins
- la poursuite du déploiement du logiciel Ageval et de l'utilisation du DUI sur l'unité de gestion

Perspectives pour les années à venir ...

- Poursuite du projet architectural de Mons et de Colomiers
- Finalisation des travaux de la partie hébergement de Mons et retour des adolescents sur site
- Poursuite du projet architectural du site de Colomiers
- Mise en place des groupes de travail dédiés au PE
- Suivi de l'évaluation externe et de l'inspection des sites de Mons et accueil temporaire
- Poursuite de la structuration du Pôle hébergement
- Installation de 8 PAS supplémentaires
- Poursuite de la mise en œuvre du projet soins UG en lien avec la Direction qualité
- Mise en œuvre du plan d'action dédié au site de Blagnac

Unité de Gestion Clermont Capelas (31)



104 Professionnels en ETP



137 Personnes accompagnées



4 Établissements

Retour sur l'année 2025

FOYER D'HÉBERGEMENT

Nous avons travaillé sur l'optimisation des ressources architecturales, humaines et matérielles de manière à proposer la création du SAVS à moyens constants.

Nous espérons ainsi pouvoir proposer ce nouveau service à compter de début 2027.

2025 a aussi été marquée par les travaux d'actualisation du Projet d'Etablissement auxquels ont participé, personnes accompagnées, professionnels et proches des résidents.

ESAT

L'année 2025 a été marquée par **deux projets importants** à savoir, dans un premier temps, la **finalisation et la validation des Plans Pluriannuels d'Investissements** sur le budget principal d'action sociale et sur le budget annexe d'activité commerciale.

Ces plans ont été présentés et validés en Conseil d'Administration de l'AgaPei puis, concernant le budget principal d'action sociale, par l'Agence Régionale de Santé.

Ceci va permettre de moderniser les outils de production, étendre l'activité blanchisserie et d'intégrer la transition énergétique dans les parcours des travailleurs de l'ESAT Clermont Capelas.

Dans un second temps, nous nous sommes engagés dans l'**actualisation du Projet d'Etablissement** avec une réflexion mutualisée entre les travailleurs, leurs proches le cas échéant et les professionnels.

Nous avons fait le choix de ne pas faire appel à un cabinet externe pour nous accompagner dans ce travail et nous pouvons nous satisfaire du résultat.

Le Projet d'Etablissement ayant reçu un avis favorable de la part du Conseil à la Vie Sociale le 14/10/2025 et validé par le Conseil d'Administration le 11/12/2025.

Ceci n'a pu être réalisé que grâce à l'engagement des professionnels en lien avec les travailleurs.

L'ESAT Clermont Capelas a vu son chiffre d'affaires augmenter à nouveau en 2025 pour assurer un résultat excédentaire qui permettra d'investir pour favoriser l'amélioration des conditions de travail.

TEMPS LIBÉRÉ

Le service permet un étayage social pour des personnes qui, à temps partiel sans autre accompagnement institutionnel, pourraient se retrouver en difficulté.

Néanmoins, le public que nous accueillons à l'ESAT évolue et le positionnement du Temps Libéré est régulièrement réinterrogé afin de garder une pertinence dans les propositions faites aux Travailleurs.

Une certaine modularité et de la souplesse dans les accompagnements ont été développés afin de répondre au maximum aux besoins, ponctuels ou non, des travailleurs de l'ESAT.

Ainsi, **la Section Temps Libéré a accompagné plus de personnes en 2025 qu'en 2024.**

MAS FAUSTINE

La Maison d'Accueil Spécialisée FAUSTINE **a fêté ses dix ans** le 11 septembre 2025.

Cette journée a réuni les résidents, leurs proches et les professionnels qui se sont largement investis dans l'organisation. Au programme, un grand moment de partage et de bonne humeur.

L'année 2025 a aussi été marquée par l'**extension de places et le projet d'ouverture d'un service d'accueil de jour destiné à accompagner des personnes avec troubles du spectre autistique.**

Perspectives 2026

Concernant l'Unité de Gestion Clermont Capelas

- Finaliser l'ouverture de l'**Accueil de Jour TSA** sur les Pavillons 7 et 8 afin d'accompagner 8 à 10 personnes avec TSA d'ici au 31/08/2026 ;
- Finaliser le projet de **Transformation de l'Offre du Foyer d'Hébergement** avec réduction de places FH et création d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale ;
- Travailler sur les **cartographies des risques** de maltraitements sur tous les établissements et services de l'UG ;
- **Actualiser** les Plans Bleus, Plans de Continuité des Activités, Livrets d'Accueil, Règlements de Fonctionnement et Contrats de Séjours ;
- Poursuivre la formation des professionnels et renforcer l'accompagnement des personnes selon le principe d'Autodétermination ;
- Former les professionnels et **développer la Communication Alternative et Améliorée** en lien avec l'équipe CAA associative ;
- Renforcer l'accompagnement à la Vie Affective et Sexuelle des personnes accompagnées ;
- **Préparer les futures évaluations externes** prévues, par l'ARS et le Conseil Départemental de la Haute Garonne et l'ARS, en 2026 pour l'ESAT et la Section Temps Libéré et au premier trimestre 2027 pour le Foyer d'Hébergement ;
- **Finaliser le Plan Pluriannuel d'Investissement** du Foyer d'Hébergement et mettre en œuvre ceux de l'ESAT et de la MAS FAUSTINE.
- **Poursuite de la rénovation des locaux**, avec un focus sur les économies d'énergie et sur l'accueil de nouvelles personnes accompagnées dans le cadre de l'accueil de jour TSA.



Unité de Gestion Comminges (31)



155 Professionnels en ETP



280 Personnes accompagnées



7 Établissements et services

Retour sur l'année 2025

ACTUALISATION DES PROJETS D'ETABLISSEMENT ET DE SERVICE

L'année 2025 a été marquée par l'actualisation des Projets d'établissement et de service. La mise en œuvre a été réalisée avec le soutien méthodologique de l'IFCA concernant le socle commun et les objectifs par filière. La participation des personnes accompagnées a été encouragée et le Conseil de la Vie Sociale a émis un avis consultatif sur les projets d'établissement et les fiches-actions associées.

FOYER DE VIE LE COMTAL - Site d'Aurignac

Durant l'année 2025, nous avons poursuivi le travail engagé au Foyer de Vie pour proposer aux personnes accueillies une offre de service globale. De plus le projet d'établissement et de service a été mis à jour pour la période 2025-2030. Différents modes d'expression, tels que des groupes de parole ou le CVS, des personnes accueillies sont organisés, afin de leur permettre de participer au fonctionnement de l'établissement et à la vie dans la Cité. Le projet de déménagement du site d'Aurignac a été validé par le CD31 avec une subvention d'investissement.

ACCUEIL DE JOUR - Le Comtal

Durant l'année 2025 les actions en faveur de l'inclusion et de l'ouverture du service sur l'environnement ont été poursuivies pour répondre aux besoins en matière d'ouverture (montage de partenariats/participation au réseau existant/développement de l'accès aux ressources environnementales...), et pour promouvoir l'autodétermination des personnes accueillies.

FAM - Notre dame de Mont / Le Comtal

En 2025, le niveau d'activité est resté stable, les résidents du FAM sortent peu du dispositif car ils ont besoin d'un suivi de soins constant et les familles prenant de l'âge les accueillent moins. Le dispositif technique médical fonctionne bien, des réunions d'un groupe Santé UG sont programmées (4/an).

ESAT - Les Ateliers du Comminges

Durant l'année 2025, le travail engagé à l'ESAT afin de proposer aux personnes accueillies une offre de service globale s'est poursuivi. L'un des principaux objectifs est de mettre les adultes en situation de travail, en créant les conditions les plus propices pour provoquer une dynamique de satisfaction, d'estime et de réalisation de soi.

FOYER D'HÉBERGEMENT - Le Comtal

L'année 2025 confirme la perte d'attractivité constatée en 2024, tout en maintenant un effectif stable par rapport à l'année précédente : la majorité des personnes sortantes sont des jeunes avec un fort désir d'indépendance et d'accès au droit commun.

Le SAVS / SAMSAH

Le SAVS a participé à la semaine d'information en santé mentale organisée par la communauté des communes en proposant un atelier « Bibliothèque Vivante ». Le SAMSAH poursuit en 2025 le développement du rapprochement avec d'autres structures : WIMO OV / L'EPNAK / ADDICTIONS FRANCE / CMP / MEDIATION ANIMALE ...

DÉMARCHE QUALITÉ

- **Déploiement de l'outil AGEVAL**

Chaque professionnel a aujourd'hui accès à AGEVAL, pour recueillir une réclamation, déclarer un événement indésirable, consulter le plan d'action qualité et participer au pilotage d'actions.

- **Démarche d'évaluation**

Suite aux évaluations réalisées en 2024 au FAM et au SAMSAH, des actions d'amélioration ont été immédiatement réalisées pour les critères impératifs ne répondant pas au niveau d'exigence requis. Après cette première étape, de nouvelles actions d'amélioration relatives aux axes de progrès identifiés dans le rapport d'évaluation ont été mises en œuvre en 2025.

Perspectives 2026

FONCTIONNEMENT GLOBAL

- **Arrivée d'un nouveau directeur/trice** pour l'UG du Comminges suite au départ à la retraite du directeur programmé en juillet 2026.
- Après la réécriture des projets d'établissements pour la période 2025-2030, il convient désormais de **mettre à jour les outils de la loi 2002** : Charte des droits et libertés, Livret d'accueil, DIPC (document individuel de prise en charge), Règlement de Fonctionnement, Personne qualifiée)
- **Projet de construction Aurignac**
 1. Choix des architectes pour le projet de construction à Aurignac,
 2. APS (avant-projet sommaire + APD avant-projet détaillé),
 3. Dépôt du permis de construire,
 4. Choix des entreprises.
- **Développer l'accès à la citoyenneté** (inscriptions dans les listes électorales, participation citoyenne aux différents élections, etc...),
- **Développer des réseaux** et des partenariats sur le territoire.

Le fonctionnement du SAMSAH est adossé au fonctionnement du SAVS et désormais également à celui du FH.

Les trois services vont travailler en collaboration pour faciliter et fluidifier les parcours des personnes accueillies, un travail commun sera réalisé pour favoriser la mise ne place de l'habitat inclusif à destination des bénéficiaires du SAVS et du SAMSAH et également des personnes sortant du dispositif FH.

La collaboration avec les services SAVS & SAMSAH reste l'objectif premier pour les années à venir pour maintenir une logique de fluidité des parcours.

LES AXES DE TRAVAIL POUR LES ANNÉES À VENIR

- Participer à PYRHANDO édition 2026-2028.
- Poursuivre l'inclusion dans le tissu culturel et sportif de la ville.
- Poursuivre les activités existantes : pétanque, équitation, piscine, randonnées, rugby, escalade.
- Prévention à la santé avec la mise ne place de partenariats (internes et externes);

INNOVATION

- Mettre en place des passerelles entre les différentes offres FH, FV, habitat inclusif, SAVS, SAMSAH.

EVALUATION ESAT

En 2026, l'ESAT fera l'objet d'une évaluation du 13 au 15 avril, avec l'organisme ISY Conseil. Une autoévaluation en janvier a d'ores et déjà permis de mettre en oeuvre des actions d'amélioration.



Unité de Gestion Mons/Balma (31)



121 Professionnels en ETP



130 Personnes accompagnées



2 Établissements

Retour sur l'année 2025

L'année 2025, a été une année déterminante pour chacun des deux Etablissements d'Accueil Médicalisés (EAM) de l'Unité de Gestion MONS BALMA.

En effet, l'**EAM Pierre Ribet** a mis en œuvre une importante réorganisation des ressources humaines pour sa 10^{ème} année d'existence et l'**EAM Le Lauragais** a mis en œuvre un plan d'action visant à transformer son offre pour **passer d'une logique institutionnelle et intégrative à une logique domiciliaire et inclusive.**

En cette année 2025, tout d'abord, l'**AgaPei a fait l'acquisition de l'outil de pilotage de la qualité AGEVAL** dont le déploiement au sein des établissements a été réalisé en 2025. Bien plus qu'un simple outil, il est devenu un véritable levier pour structurer la gestion des événements indésirables, des réclamations et le pilotage des plans d'actions. L'accompagnement des équipes à son appropriation a été réalisé, à travers une formation et des actions de sensibilisation.

Par ailleurs, les établissements de l'Unité de Gestion ont poursuivi le projet de **mise en conformité de son dossier usager** informatisé Ogirys aux services socles nationaux : dossier médical partagé -DMP-, messagerie sécurisée en santé...

Ensuite, **l'EAM Pierre Ribet a également continué la mise en œuvre de son PPI** (Plan Pluriannuel d'Investissement) qui a pour ambition de financer pour les années à venir des investissements visant la sécurisation du site, l'acquisition et le renouvellement de matériels et mobiliers, des travaux et équipements visant à une diminution de la consommation énergétique du site (actions liées au décret tertiaire), la construction d'un bâtiment d'activité (visant à remplacer les Algecos actuels) et l'installation de la climatisation dans les chambres.

Enfin, comme expliqué en introduction, l'année 2025 a été la 10^{ème} année de fonctionnement pour l'**EAM Pierre Ribet**. Cet anniversaire a été célébré comme il se doit, les habitants de l'établissement ont pensé et organisé cette fête « La guinguette de Ribet », ont invité familles et partenaires, s'y sont amusés, ont évoqués les grands événements des 10 ans passés, ...etc. C'est **près de 250 personnes qui ont été accueillies sur ce bel établissement le 1^{er} juillet 2025.**

L'année 2025, est l'année durant laquelle nous avons consolidé la dynamique de fidélisation du personnel afin de garantir un accompagnement de qualité pour les personnes accompagnées.

Cette fidélisation du personnel a permis une réorganisation des ressources humaines de l'établissement, dès le second trimestre 2025, au plus près des besoins des personnes accompagnées en créant et redéployant 9 postes de maitres/maitresses de maison sur les 3 unités de vie afin d'accompagner le vieillissement.

Concernant l'**EAM le Lauragais**, dans le cadre du projet de reconstruction, l'année 2025 a été celle de la présentation du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) aux autorités de tarification au mois de novembre 2025, après plusieurs rencontres avec le Conseil Départemental tout au long de l'année, qui nous ont permis de déposer un PPI visant la transformation de l'offre. Dans ce cadre, de nouvelles modalités d'accompagnement et d'habitat sont proposés pour garantir la qualité d'accompagnement pour les personnes accompagnées et un changement de paradigme de l'accompagnement pour les professionnels.

Perspectives 2026

EAM Pierre Ribet

Tout d'abord, l'EAM Pierre Ribet devra poursuivre la mise en œuvre de son PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) qui a pour ambition de financer pour les années à venir des investissements visant :

- la sécurisation du site,
- l'acquisition et le renouvellement de matériels et mobiliers,
- des travaux et équipements visant à une diminution de la consommation énergétique du site (actions liées au décret tertiaire),
- la construction d'un bâtiment d'activité (visant à remplacer les Algecos actuels)
- l'installation de la climatisation dans les chambres.

Ensuite, l'année 2026 sera la 11^{ème} année de fonctionnement pour l'EAM Pierre Ribet et cette année devra consolider la dynamique de fidélisation du personnel afin de garantir un accompagnement de qualité pour les personnes accompagnées.

Cette fidélisation du personnel, qui a permis une **réorganisation des ressources humaines de l'établissement, au plus près des besoins des personnes accompagnées** en créant et redéployant 9 postes de maitres/maitresses de maison sur les 3 unités de vie afin d'accompagner le vieillissement, devra se stabiliser et gagner en qualité.

Enfin, nous organiserons au dernier trimestre de l'année, une auto-évaluation de l'établissement, **auto-évaluation qui nous permettra d'aborder la prochaine évaluation externe de manière plus sereine et efficace.**

EAM Le Lauragais

Le PPI de l'EAM le Lauragais, ayant été déposé au mois de novembre 2025, une réponse sera apportée par les autorités de tarification au premier trimestre 2026.

La réponse à ce PPI, que nous espérons positive, engendrera un accompagnement au changement (pour les personnes accompagnées et leur famille mais aussi pour les professionnels de l'EAM) car dans ce cadre, **de nouvelles modalités d'accompagnement et d'habitat seront développées** garantissant qualité d'accompagnement pour les personnes accompagnées et changement de paradigme de l'accompagnement pour les professionnels.

Un travail de communication auprès de la population monsoise, de ses commerçants et services devra être effectué, ce projet inclusif et d'envergure pour les personnes accompagnées en accueil de jour et une partie des habitants de l'EAM devra être progressif pour que les personnes accompagnées se sentent incluse au cœur de village et que l'environnement puisse répondre à leurs besoins.

Cela initiera un accompagnement dans le changement des pratiques d'accompagnement, de nos métiers qui vont évoluer et seront tournés vers des emplois de facilitateurs dans la lignée de la logique inclusive et domiciliaire.

Ce travail se fera dans la dynamique des 4 P (Personnes accompagnées, Parents, Professionnels et Partenaires).

Unité de Gestion Occitalis (31)



80 Professionnels en ETP



355 Personnes accompagnées



5 Établissements et Services

Retour sur l'année 2025

L'année 2025 a été rythmée par l'ensemble des groupes de travail autour de la réactualisation des Projets d'Établissements. La participation des personnes accompagnées à ces travaux de réflexion et à la projection de nos établissements et services a été une expérience très riche qui marque la confirmation, au sein de l'UG Occitalis, d'un engagement à les impliquer systématiquement dans les différents groupes de travail et réflexions menés.

Cet engagement s'est notamment concrétisé, dès le dernier trimestre 2025, par la mise en place d'équipes de « recruteurs » : personnes accompagnées qui participent au processus de recrutement des nouveaux professionnels sur les différents établissements et services de l'UG.

Fin 2025 s'est également tenue la première réunion du Comité Bien-Ethique. Nouvelle instance au sein de l'UG, ce comité composé de membres permanents et membres tournants, s'est saisie de son premier sujet, à la lumière de différents Événements indésirables : les relations avec les représentants légaux des personnes accompagnées, leur place dans l'accompagnement, la garantie du respect des droits des personnes accompagnées et notre rôle en tant qu'établissement ou service lorsque ces relations sont déséquilibrées, voire dysfonctionnantes.

En parallèle, l'offre de formations pour les professionnels reste riche : formations mutualisées ou internes qui permettent de gagner en connaissances des différents profils des personnes accompagnées (notamment avec les interventions « psychopathologies cliniques ») et d'enrichir leur boîte à outils de compétences et outils (démarrage des interventions autour de la transformation de l'offre et de la CAA par exemple). Ces formations jalonnent l'évolution progressive des postures et pratiques professionnelles autour de la place des personnes accompagnées et de leur pouvoir d'agir.

Sur le volet immobilier, les réflexions et les travaux autour de l'habitat, du lieu de vie, du lieu de travail, se poursuivent : les personnes du Foyer d'hébergement ont été accompagnées par une architecte pour la rénovation de leurs lieux collectifs en lien avec le PPI, les travaux d'isolation et désamiantage d'une partie de l'ESAT ont été effectués ainsi que le démarrage de l'installation des ombrières solaires.

La mise en vente d'un grand bâtiment industriel face à la blanchisserie de Saint Orens a également été l'occasion de lancer une **étude de faisabilité sur le regroupement de l'ensemble des activités de l'ESAT sur un seul et même site.** Cette possibilité de réunir toutes les équipes est une véritable opportunité de concrétiser la fusion des anciens ESAT. Les réflexions et études se sont poursuivies sur 2025 avec validation du projet et du financement par le Conseil d'administration en décembre.

L'été 2025 a été marqué par la participation d'une nouvelle équipe de sportifs à l'évènement PYRHANDO, traversée des Pyrénées en relais sur 13 semaines par 26 établissements médico-sociaux. L'ESAT et le FH ont monté une équipe de marcheurs, un cavalier et un vététiste pour renouer avec cette manifestation pour laquelle l'ESAT Vignalis avait été un membre actif des toutes premières éditions, en 1992.

Perspectives 2026

Pour l'année 2026 au sein de l'UG :

- Travail de communication et appropriation des Projets d'Etablissement actualisés.
- Mise en place d'un comité de suivi / comité qualité pour assurer le suivi des plans d'actions Projet d'Etablissement.
- Mettre en place des passerelles de communication et de travail transversal entre les établissements et services pour plus de fluidité, de mutualisation de ressources.
- Réfléchir à l'intégration des personnes accompagnées au sein du comité « bien-être » de l'UG.



ESAT – Temps Libéré

- Déployer le plan d'action du Projet d'Etablissement
- Poursuivre le développement commercial et le travail sur l'organisation des ateliers.
- Poursuivre les actions de formations des professionnels pour accompagner au changement de pratiques et postures professionnelles.
- Mener le projet d'achat et de déménagement des sites ESAT vers un site unique de Saint Orens.

Foyer Hébergement

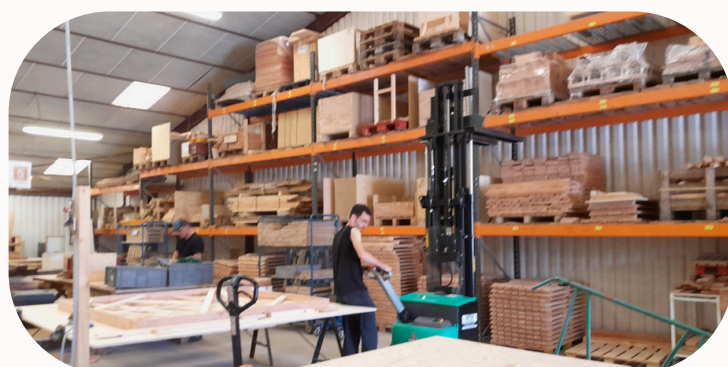
- Poursuite du travail de développement des compétences des professionnels : sur le volet de l'accompagnement aux changements de pratiques professionnels pour mettre au cœur de l'accompagnement les personnes accompagnées, dans une démarche d'autodétermination.
- Travail autour du PAP, sur le fond et la forme, et sur le développement de l'autonomie
- Travail important de réappropriation des espaces collectifs au regard du PPI validé.

SAVS :

- Poursuite du travail d'accessibilité du PAP aux personnes accompagnées.
- Mise en place d'un outil de communication partagé avec les personnes accompagnées pour une transmission d'informations plus fluide.
- Test, en tant que pilote, de l'interface Olarys (portail personnes accompagnées d'Ogirys).

SAMSAH :

- Poursuivre le travail sur les besoins des nouvelles personnes accompagnées pour affiner nos réponses et propositions.
- Recherche d'un local annexe, appartement, plus central pour développer les accompagnements et apprentissages.



Unité de Gestion Saint-Orens (31)



203 Professionnels en ETP



188 Personnes accompagnées



4 Établissements

Retour sur l'année 2025

L'année 2025 aura permis de poursuivre le travail sur le **projet architectural de l'URTSA** incluant à l'étage une unité de onze places dédiées aux personnes accompagnées les plus fragiles.

Des mobiliers ont été renouvelés pour agrémenter les lieux de vie des personnes accompagnées sur les établissements de l'Unité de Gestion. Des travaux d'amélioration de l'habitat ont été également réalisés.

De plus, l'année 2025 a permis d'**étoffer la composition et l'organisation de l'équipe de Direction** par le recrutement d'une RUIS Complexité responsable des équipes assurant l'accompagnement et le soutien des résidents en situation très complexe, concourant à l'amélioration des parcours pour les personnes accompagnées sur les établissements.

L'UG a su répondre aux besoins complexes suite à de nombreuses sollicitations internes et externes

UNITÉ RÉSIDENTIELLE TSA

Les professionnels (ES, ME, AS/AMP/AES) travaillent en équipe pluridisciplinaire avec la Médecin Généraliste, la psychologue, l'éducatrice spécialisée coordinatrice et les trois RUIS (Psycho-social, santé et complexité). Des actions d'informations et de formations ont été mises en œuvre de sorte à maintenir et développer un bon niveau de compétences spécialisées (Autisme, Bientraitance, Vie Affective et Sexuelle, PCMA, ...).

Rattachement provisoire de deux places pour Enfants en Situation Très Complexe (USCE) :

L'Unité de Gestion Autan Val Fleuri de l'AgaPei porte le projet d'unité pour enfants en situation complexe. Un bâtiment sera construit pour accueillir les 6 enfants de cette unité (échéance 2/3 ans). Dans l'attente de la livraison de ce bâtiment, l'accueil de deux enfants s'est organisé à Saint Orens dans des locaux de la MAS situés 31 rue de Ninaret, qui ont fait l'objet de travaux conséquents de sorte à proposer un lieu de vie agréable et adapté.

Cette unité a été rattachée provisoirement à la direction de l'UG St Orens à compter du 7 juillet 2025, au regard notamment de l'expertise précédemment acquise et reconnue dans l'accompagnement de la très grande complexité.

FOYER DE VIE "La Demeure" / EAM / MAS

Le principal temps fort pour les établissements de l'Unité de Gestion en 2025 a été l'élaboration de son projet d'établissement. Cette démarche stratégique a été conduite avec l'appui d'un prestataire extérieur spécialisé, afin d'assurer une approche méthodique, participative et consultative.

L'objectif était de définir les orientations de l'accompagnement, d'améliorer la qualité des services et de renforcer l'implication de tous les acteurs dans la vie du foyer.

Perspectives 2026

L'ARCHITECTURE :

La vétusté de certains locaux, l'inadéquation aux besoins et aux normes actuelles conduiront les établissements à retravailler leurs projets respectifs de réhabilitation, de rafraîchissement et de réaménagement, **en priorisant les hébergements et en développant des modes d'habitat plus inclusif.**

Sur le site de la **MAS les Champs Pinsons**, le PPI, mis à jour et présenté en 2024 à l'ARS, fera l'objet, dès le premier semestre 2026, d'une actualisation incluant le programme de **réhabilitation des pavillons.**

Concernant la reconstruction architecturale du **FAM Saint Orens et du Foyer de Vie la Demeure**, les PPI élaborés avaient été mis à jour en tenant compte des nouveaux besoins (bureaux, salle de sport, extensions, aménagements).

Pour autant, au regard des surcoûts qu'ils présentent, la Direction doit rechercher des pistes d'économie.

Les bâtiments ont été mis à l'épreuve et nécessitent une remise en état notamment dans les zones de circulations et les pièces d'eau.

Un plan d'action de rénovation sera déployé.

LA CONSOLIDATION DES RESSOURCES HUMAINES :

La Direction de l'UG, en lien avec la Direction Générale et des RH de l'AgaPei, va poursuivre sa mobilisation pour recruter, consolider et fidéliser les ressources humaines afin de garantir la continuité, la qualité des accompagnements et des soins, reconnaître l'expertise et la complexité des accompagnements.



Unité de Gestion Auch Condom/Fleurance (32)



91 Professionnels en ETP



307 Personnes accompagnées



4 Établissements et services

Retour sur l'année 2025

ÉLABORATION ET LA FINALISATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Les travailleurs et professionnels ont coconstruit ce Projet d'Etablissement tout au long du premier semestre 2025. Il a été présenté au CVS le 12 septembre 2025 lors d'une réunion exceptionnelle. Après quelques ajustements de forme, le CVS a donné un avis favorable qui a été entériné par le Conseil d'Administration de l'AgaPei en décembre.

L'UNE DES PRIORITÉS DE L'ANNÉE 2026 SERA LA PRÉPARATION DES TRAVAILLEURS, DES PROFESSIONNELS ET DES MEMBRES DU CVS À L'ÉVALUATION EXTERNE

L'ensemble des parties prenantes, Travailleurs, familles et professionnels, sera associé au sein de groupes de travail à l'auto-évaluation préalable. L'objectif sera de décrire précisément l'accompagnement mis en oeuvre au sein des établissements et de le faire évoluer conformément aux préconisations de la Haute Autorité de Santé.

Cette phase d'auto-évaluation permettra à chacun de s'approprier le référentiel, de s'entraîner à répondre aux questions des évaluateurs et de préparer les éléments de preuve. Il s'agit déjà de réfléchir ensemble à des axes d'amélioration et ainsi d'être dans une dynamique constructive pour aborder avec le moins de stress possible cette évaluation externe, qui sera la première avec le nouveau référentiel HAS.

- **Le site d'Auch de l'ESAT a atteint, à ce jour, sa pleine capacité d'accueil**, néanmoins une vingtaine de travailleurs sont identifiés comme étant susceptibles de partir à la retraite dans les 3 années à venir.
- Il est essentiel de souligner **l'attractivité, encore à ce jour, de l'ESAT**, et la réponse adaptée qu'il peut apporter aux besoins de nombre de jeunes travailleurs.
- **Une sensibilisation régulière est faite auprès des établissements médico-sociaux** afin de les informer des possibilités d'accueil de l'ESAT. La même information est relayée auprès de France Travail, Cap Emploi, et la Mission Locale, dans le cadre de la convention signée entre l'ESAT et le Réseau Pour l'Emploi.

Pour le SAVS, nous notons une file active de 89 personnes accompagnées tout au long de l'année 2025, pour 73 places. **Soit un taux d'occupation de 120%**. Une trentaine de personnes sont en liste d'attente.

En parallèle, le **Foyer d'Hébergement d'Auch dispose d'une place vacante au 31/12/2025** et aucun candidat en liste d'attente.

Il s'agira de **proposer au Conseil Départemental un projet de redéploiement** de places FH vers des places SAVS, ceci afin de répondre aux besoins du territoire.

Mais aussi afin de garantir des recettes stables permettant d'améliorer la cadre de vie des résidents du Foyer d'Hébergement.

Perspectives 2026

- **Mettre en œuvre les fiches action** des projets d'Etablissement, ainsi que celles issues de l'Evaluation Externe.
- **Sécuriser les recettes du FH** afin de garantir son équilibre financier et par conséquent un accompagnement de qualité aux résidents.
- **Améliorer la performance de l'activité Production de l'ESAT** afin de garantir l'évolution des parcours professionnels des travailleurs.
- **Soutenir les personnes en situation de handicap** dans le plein exercice de leurs droits fondamentaux.
- **Soutenir l'insertion professionnelle** en inscrivant l'ESAT comme un acteur majeur du Réseau Pour l'Emploi sur le département.
- **Débuter la réhabilitation** de l'atelier Cuisine du site de Condom et de la zone de remise en température à Fleurance, en prenant en compte les contraintes budgétaires actuelles.



Unité de Gestion Auch Montréal du Gers (32)



72 Professionnels en ETP



100 Personnes accompagnées



5 Établissements et services

Retour sur l'année 2025

Les projets d'établissement du foyer de vie, de l'IME et du Sessad ont été validés pour la période 2025-2030. Décrivant l'organisation et le fonctionnement actuel, ils dressent également les axes de travail pour les 5 prochaines années à venir.

Pour le Foyer de vie, l'accent sera mis sur le **Projet d'accompagnement personnalisé** pour en faire un levier concret de pouvoir d'agir pour chaque personne accompagnée, en renforçant sa lisibilité, son accessibilité, son appropriation et son incarnation dans la vie quotidienne. Le vieillissement des personnes accueillies au foyer doit également faire l'objet, comme beaucoup d'établissements de ce type, d'une attention particulière avec l'enjeu d'anticiper les conséquences, afin de préserver leur qualité de vie, leur santé et leur autonomie le plus longtemps possible. Cela passe par une adaptation progressive de l'environnement, des activités et des accompagnements proposés.

Pour l'IME, il s'agit d'**étayer l'offre de soins, de renforcer les partenariats en santé, de garantir le parcours des enfants et de diversifier l'offre de services** notamment en développant l'accompagnement en milieu ordinaire et la scolarisation. La coordination doit également être renforcée ainsi que les partenariats et la Fonction Appui Ressource. L'évaluation externe qui a eu lieu en fin d'année a confirmé ces axes d'amélioration. Ceux-ci s'inscriront dans la perspective du dispositif intégré qui passera nécessairement par une convention avec un porteur de solution d'hébergement.

Toujours **pour l'IME et le Sessad Les Hirondelles**, outre le projet d'établissement et l'évaluation externe, l'année 2025 a été marquée par le **début des travaux sur le site de La Remonte qui vont permettre d'offrir un cadre d'accueil modernisé et optimisé pour les enfants et adolescents**. Les bâtiments devraient à l'avenir permettre une accessibilité (y compris sensorielle) accrue. Leur flexibilité autoriserait une meilleure réponse aux besoins des enfants. Des parties mobiles (claustras) pourraient permettre de cloisonner les espaces et d'individualiser au mieux les accompagnements.

Perspectives 2026

Foyer de vie “ Village terre d'espoir ”

Concernant le foyer de vie, l'évolution des besoins en santé et l'avancée en âge des personnes accompagnées ainsi que le manque de ressources territoriales oblige à penser des projets de réorientation longs à mettre en œuvre (du fait du manque de places) et impliquant des ruptures dans le parcours des personnes (les places sont éloignées du bassin de vie).

La création de places médicalisées est un véritable enjeu. Dans l'attente et **pour 2026, il s'agira d'accueillir davantage de stagiaires, d'augmenter le taux d'occupation et de soutenir des réorientations vers FAM/ MAS** pour les résidents vieillissants faute de partenaires dans le Droit commun.

Les partenariats existants seront également poursuivis. **L'évaluation externe se profile pour la fin d'année.**

IME & SESSAD “ Les hirondelles ”

Pour l'IME et le Sessad Les Hirondelles, l'évaluation externe a eu lieu en fin d'année 2025 et l'IME met en œuvre le plan d'action. Un axe important concerne **l'amélioration des compétences professionnelles par de la formation, des Groupes d'Analyse des Pratiques**, le tout inscrit dans le redimensionnement du plan de formation associatif.

En 2026, l'Unité de gestion accueillera en son sein l'IME Terre d'Envol et son Sessad situés à Condom.

Un établissement de 45 places et son SESSAD de 10 places que l'AgaPei reprend au 1^{er} février 2026.



Unité de Gestion Ladevèze (32)



89 Professionnels en ETP



75 Personnes accompagnées



3 Établissements

Retour sur l'année 2025

FIN DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉTABLISSEMENTS

L'année 2025 marque une étape majeure dans l'histoire de l'établissement avec l'achèvement des travaux de réhabilitation et de mise aux normes des bâtiments de l'Unité de Gestion. Ces travaux, engagés depuis plus de douze années, visaient à répondre aux exigences réglementaires tout en améliorant significativement les conditions d'accueil, de vie et de travail.

L'inauguration officielle du Centre d'Espagnet, organisée le 1er octobre 2025, a constitué un moment fort, à la fois symbolique et fédérateur. Cet événement a permis de valoriser le chemin parcouru, de remercier l'ensemble des acteurs impliqués (professionnels, partenaires, financeurs, élus), et de présenter des locaux désormais adaptés aux besoins des personnes accompagnées.

RÉÉCRITURE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

Entre octobre 2024 et le 28 mars 2025, l'établissement s'est engagé dans une démarche approfondie de réécriture de ses projets d'établissement. Ce travail structurant a été conduit avec l'accompagnement de l'organisme de formation IFCA, garantissant une méthodologie rigoureuse et participative.

Une démarche collaborative et partagée

La réécriture s'est inscrite dans une logique de co-construction et d'intelligence collective, associant :

- les résidents,
- les familles et représentants légaux,
- les professionnels de terrain,
- les équipes d'encadrement,
- les partenaires institutionnels et associatifs.

LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ÉQUIPES CONSTITUE UN LEVIER ESSENTIEL POUR GARANTIR UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ, ADAPTÉ À L'ÉVOLUTION DES PUBLICS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES.

Au cours de la période, plusieurs formations ont été déployées, notamment :

- Autisme et troubles du neurodéveloppement,
- Gestion des comportements-problèmes,
- Vieillesse des personnes en situation de handicap,
- AFGSU (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence),
- Vie sexuelle et affective, formation soutenue par l'ARS,
- Sensibilisation aux bienfaits de l'activité motrice et sportive, en lien avec Sport Adapté.

DÉMARCHE QUALITÉ

L'établissement poursuit activement le déploiement de sa démarche qualité à travers l'outil AGEVAL, en cohérence avec les exigences réglementaires et les attendus des évaluations externes.

L'année 2025 a également été consacrée à la préparation des évaluations externes prévues en septembre 2026 pour le FAM et le Foyer de Vie, avec une participation active au choix de l'organisme évaluateur le 9 décembre 2025.

Perspectives 2026

Parmi les réflexions engagées, une attention particulière est portée à la création d'une unité de répit, ainsi qu'à des aménagements complémentaires sur site.

Ces projets visent à moyen terme à répondre aux besoins des personnes accompagnées et de leurs familles, en proposant des solutions souples et adaptées aux situations de rupture ou de fatigue.

Projets structurants

Une demande de financement a été déposée auprès de la Commission Recherche & Financements pour la création :

- d'un terrain de pétanque inclusif,
- d'une aire de pique-nique accessible.

Le coût total du projet s'élève à 8 411 €, avec une participation financière de l'établissement à hauteur de 2 000 €.

Projets culturels et citoyens

- Projet artistique en partenariat avec l'ASTRADA de Marciac, autour de créations picturales réalisées par les résidents.
- Participation active aux Journées Internationales du Handicap, organisées avec la commune de Marciac.
- Partenariat avec Ladevèze-Ville pour l'organisation d'une journée sportive et pour Octobre Rose.



Réussir les évaluations externes

Les évaluations externes du FAM et du Foyer de Vie constitueront un temps fort institutionnel. L'enjeu sera de :

- valoriser le travail engagé ces dernières années ;
- démontrer la structuration des pratiques autour du projet personnalisé et de l'autodétermination ;
- inscrire durablement les plans d'amélioration dans une culture qualité partagée.

Déploiement opérationnel du projet d'établissement

- 2026 devra être l'année de la traduction concrète des orientations stratégiques.

Renforcement de l'inclusion et de l'ancrage territorial

La concrétisation du terrain de pétanque inclusif et de l'aire de pique-nique accessible participera à la dynamique d'ouverture. En 2026, l'objectif pourra être :

- d'élargir les partenariats culturels, sportifs et citoyens ;
- de favoriser davantage la participation des résidents aux instances locales ;
- de développer des projets co-construits avec les acteurs du territoire.

Perspective globale 2026

L'année 2026 pourra ainsi être envisagée comme une année de transformation maîtrisée : après la phase de structuration et de rénovation, l'établissement entre dans une phase de déploiement stratégique et de consolidation qualitative.

L'ambition sera claire :

faire des infrastructures rénovées et du projet institutionnel réécrit un véritable levier d'innovation, d'inclusion et d'excellence dans l'accompagnement, au service des personnes accompagnées, de leurs familles et du territoire.

Unité de Gestion Albi/Gaillac (81)



93 Professionnels en ETP



249 Personnes accompagnées



4 Établissements et services

Retour sur l'année 2025

L'année 2025 a été marquée par une dynamique forte de consolidation et de transformation au sein de l'Unité de Gestion Albi/Gaillac, mobilisant l'ensemble des professionnels autour d'une exigence commune : adapter les accompagnements aux évolutions des besoins des personnes.

DES FONDAMENTAUX CONSOLIDÉS ET ÉVALUÉS

Le Foyer de vie "La Renaudié, Denise Magne" a poursuivi son évolution dans un contexte de transformation des attentes (autonomie, inclusion, personnalisation).

L'évaluation de la Haute Autorité de Santé a confirmé la qualité globale des accompagnements, tout en identifiant des axes d'amélioration, notamment en matière de formalisation des pratiques.

La réécriture du projet d'établissement, conduite de manière participative, a permis de renforcer la cohérence de l'action et d'intégrer pleinement la parole des personnes accompagnées et de leurs proches.

DES PROJETS STRUCTURANTS ENGAGÉS

Le Foyer d'hébergement Tricat Service a bénéficié d'avancées significatives avec le lancement des travaux de la future **résidence Teyssier**, projet clé pour faire évoluer les modalités d'habitat vers des solutions plus adaptées et inclusives.

Par ailleurs, la **structuration future du SAVS** s'est préparée avec l'intégration du SAVS Chantecler dès 2026, posant les bases d'une organisation territoriale unifiée et d'une équipe unique sur plusieurs sites (Albi, Gaillac, Castres).

UNE TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE ENGAGÉE POUR L'ESAT

Dans un contexte économique toujours difficile (perte de marchés, baisse de la sous traitance), l'ESAT Tricat Service a engagé une réorientation stratégique afin de rendre son modèle économique plus résilient, plus diversifié et moins dépendant d'activités fragilisées.

Dynamique de transformation autour de trois orientations principales :

- diversification des activités (ex : ouverture d'une saladerie),
- renforcement des partenariats locaux,
- analyse et repositionnement des activités historiques, notamment viticoles.

Cette dynamique s'accompagne d'un soutien renforcé à l'employabilité et aux parcours en milieu ordinaire, dans une logique d'insertion durable.

En synthèse, 2025 constitue une année charnière, ayant permis à la fois de sécuriser les pratiques, d'engager des transformations structurantes et de préparer les évolutions à venir.

Perspectives 2026

L'ANNÉE 2026 S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DES TRANSFORMATIONS ENGAGÉES, AVEC UNE AMBITION CLAIRE :

Renforcer l'attractivité des dispositifs, améliorer la qualité des accompagnements et adapter les organisations aux enjeux territoriaux et économiques.

Le Foyer d'hébergement "Tricat Service" devra répondre à un enjeu prioritaire d'attractivité, en valorisant ses modalités d'accompagnement et en développant la vie sociale et inclusive.

Le projet de la résidence Teyssier constituera un levier majeur, avec le développement de formes d'habitat plus inclusives, favorisant l'accès à un véritable « chez-soi » et la sécurisation des parcours de vie.

Améliorer la qualité et la sécurisation des accompagnements

Au Foyer de vie "La Renaudié", les priorités porteront sur : l'harmonisation des pratiques professionnelles, la traçabilité des accompagnements via les outils numériques, le renforcement de la démarche d'évaluation continue.

Une attention particulière sera portée aux droits des personnes accompagnées, notamment la liberté d'aller et venir et l'amélioration du traitement des réclamations.



Structurer une organisation territoriale cohérente

Le regroupement des SAVS au sein d'une même Unité de Gestion à compter de 2026 permettra de déployer une organisation unifiée, favorisant : la continuité des accompagnements, l'harmonisation des pratiques, la mutualisation des compétences.



Unité de Gestion Cagnac-Les-Mines (81)



111 Professionnels en ETP



118 Personnes accompagnées



2 Établissements

Retour sur l'année 2025

Le Rapport de Vie institutionnelle 2025 s'inscrit cette année dans un contexte de renouveau de l'équipe de Direction de l'Unité de Gestion de Cagnac, ce qui teinte sans nul doute le contenu du présent rapport.

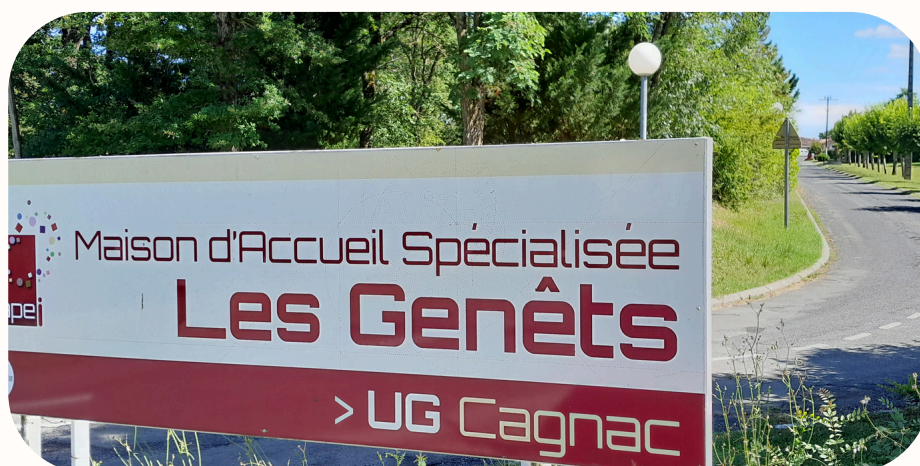
Ces changements au niveau des ressources humaines s'inscrivent dans une logique de parcours sans heurt mais avec des conséquences liées à une modification des organisations ancrées depuis plusieurs années au sein des établissements.

Les professionnels et les personnes accompagnées ont, au cours de l'année, relevé avec réussite, le défi de la réécriture du projet d'établissement. Cette étape importante dans la vie des institutions a été accompagnée par un cabinet extérieur, l'IFCA, avec comme méthode principale de placer au cœur de l'action les personnes accompagnées.

Les projets d'établissements de la **MAS et du Foyer de Vie** ont tous deux été validés tant par leur CVS respectif que par le Conseil d'Administration de l'AgaPei. Nous reviendrons plus en détail sur leur contenu dans le présent rapport.

La **MAS les Genêts** a, de son côté, accueilli une inspection surprise diligentée par l'Agence Régionale de Santé. Si cette inspection a désorganisé le quotidien de l'établissement pendant le temps de présence des agents, elle a permis de mettre en lumière le bon fonctionnement général de l'établissement. Des éléments ont été pointés du doigt dans le rapport, éléments qui sont tous à la discussion sans être des impératifs.

Enfin, il est à **mettre en avant l'effort financier effectué par les deux établissements** qui souligne la volonté de réduction du déficit à travers de la gestion modérée mais respectueuse des besoins des personnes accompagnées.



Perspectives 2026

CONCERNANT LE FOYER DE VIE “ HAMEAU DU LAC ”

Pour cet établissement, plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés afin de renforcer la qualité de l'accompagnement et d'adapter l'organisation aux besoins des personnes accompagnées.

- Un travail de **réorganisation des temps de réunion** est engagé, avec la mise en place d'une méthodologie dédiée aux réunions de Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP). L'objectif est de permettre la validation de l'ensemble des PAP sur l'année 2026, dans une logique de formalisation, de suivi et d'actualisation des projets individualisés.
- Parallèlement, un travail collectif est en cours concernant la **refonte des plannings** des professionnels, avec une mise en œuvre envisagée à compter de septembre 2026. Cette réorganisation vise à mieux articuler les temps d'accompagnement, les temps de coordination et les temps dédiés aux écrits professionnels.



AU NIVEAU DE LA MAS “ LES GENÊTS ”

Les prescriptions posées par l'ARS lors de leur contrôle en septembre 2025 devront être mises au travail :

- Actualisation des outils de la loi 2002-2 et affichage des documents réglementaires;
- Politique continue de promotion de la bientraitance et lutte de la maltraitance;
- Déploiement d'une enquête de satisfaction;
- Rédaction d'un plan bleu;
- Travail au niveau des Projets d'Accueil Personnalisés notamment en termes de communication alternative.

Le travail autour de la réalisation budgétaire s'entendra cette année sur 2 plans, à savoir la préparation du futur PPI, (l'actuel se termine) en 2026 et la sécurisation des ressources humaines et de leur utilisation.

Unité de Gestion Chantecler (81)



121 Professionnels en ETP



275 Personnes accompagnées



5 Établissements et services

Retour sur l'année 2025

FOYER D'HEBERGEMENT CHANTECLER

L'année 2025 a été marquée par la réalisation de **l'évaluation externe de l'établissement**, conformément aux obligations réglementaires fixées par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette évaluation a constitué un temps fort dans la vie de l'établissement, mobilisant l'ensemble des professionnels autour d'une démarche collective de questionnement et d'amélioration des pratiques. À l'issue de cette évaluation, conduite en fin d'année 2025, les résultats ont permis de mettre en lumière à la fois des **axes valorisés**, témoignant de la qualité du travail accompli par les équipes, et des **axes d'amélioration** sur lesquels l'établissement devra concentrer ses efforts dans les années à venir.

En 2025, une partie des bénéfices de l'Opération Brioche a permis de mettre en service deux **voitures sans permis**.

FOYER DE VIE LES MARTINETS

Réécriture du projet d'établissement. Le projet d'établissement définit le cadre de référence de l'action des professionnels, des conditions de mise en œuvre du projet personnalisé et du projet de soins. Il définit les missions, les orientations, les valeurs sur lesquelles les professionnels vont s'appuyer dans leur action quotidienne.

ESAT CHANTECLER

L'année 2025, comme 2024, reste une année qui marque la volonté nécessaire du développement des activités des structures et de leur attractivité par la **création de nouveaux ateliers** et, en parallèle de cette démarche, la **mise en œuvre de l'évolution de la citoyenneté des travailleurs et de leurs droits dans le cadre du plan de transformation**.

La **consolidation des marchés existants amène à renforcer nos partenariats** et même à les développer grâce à la qualité de nos prestations et à la confiance que nous accordent les entreprises. Ainsi, la société WEISHARDT nous confie une ligne de production sur son site de Graulhet dans le cadre d'une prestation d'équipe. Nous poursuivons les partenariats et sous-traitance avec NEXTMUNE, NORDIA et avons débuté des prestations avec NUTRIPUR.

SAVS CHANTECLER

Le travail de **rapprochement avec l'équipe du SAVS de Tricat** qui a été engagé fin d'année 2024 avec la préparation d'un budget 2025 agrégé des SAVS Tricat et Chantecler, a été validé auprès de l'organisme financeur. Ce Projet constitue simplement un **rattachement administratif, fonctionnel et organisationnel**.

L'objectif poursuivi repose sur une gestion commune et coordonnée entre les deux SAVS afin de permettre l'optimisation du fonctionnement global, dans le cadre d'une mutualisation des ressources et d'harmonisation des pratiques au sein d'un même territoire. Ce projet aboutira par **une mise en œuvre au 1^{er} Janvier 2026**.

Il est à noter que les personnes accompagnées resteront attachées dans le dossier unique informatisé au SAVS Chantecler. **Au niveau, des autorités de tarification, chaque SAVS conservera son identité mais fonctionnera en budget agrégé avec des moyens mutualisés**, notamment au niveau de la raquette fonctionnelle caractérisée par la Direction et le RUIS. Les postes demeureront identiques. Le seul changement notable repose sur le rattachement administratif de la salariée de l'Unité de Gestion Chantecler affectée au SAVS, à l'Unité de Gestion d'Albi-Gaillac.

Perspectives 2026

ESAT CHANTECLER REVEL

Une attention particulière est portée à la promotion de la participation active des travailleurs au sein des instances mixtes et des CVS, en tant que levier essentiel de gouvernance inclusive.

Lancé en 2025, le projet de rénovation et d'extension de l'ESAT de Soual arrive aujourd'hui dans sa phase finale, avec une livraison complète prévue à l'été 2026. Il vise à moderniser l'ensemble du site, aussi bien les bâtiments que les espaces extérieurs, pour mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées, des professionnels et des partenaires.

Les ateliers ont notamment été entièrement réorganisés. Depuis avril, les équipes ont déjà réinvesti des locaux rénovés, avec des espaces mieux agencés. Les circulations ont été repensées pour faciliter les déplacements et améliorer la sécurité.

De nouvelles zones de stockage ont été créées et des bureaux ont été aménagés pour les moniteurs d'atelier, afin de rendre l'organisation du travail plus efficace. Une attention particulière a aussi été portée au confort de travail, avec notamment des solutions pour réduire le bruit et limiter la pénibilité.

L'accueil et la relation avec les clients ont également été améliorés, avec des espaces plus clairs, plus fonctionnels et mieux adaptés aux usages actuels.

ESAT CHANTECLER REVEL

Enfin, les **abords du site ont été réaménagés**, avec une nouvelle organisation des parkings et des circulations extérieures. Ces aménagements facilitent l'accès au site et rendent l'ensemble plus lisible et plus agréable.

Au final, ces évolutions permettent à l'ESAT de disposer d'un **outil de travail modernisé**, plus fonctionnel et plus adapté aux besoins de tous.

ESAT CHANTECLER TARN

Le déploiement du plan d'action du Projet d'établissement se structure autour d'une gouvernance renforcée, avec la mise en place d'un **Comité de Pilotage (COPIL) dédié à la qualité**.

Par ailleurs, des **actions ciblées de développement commercial** seront engagées, en particulier dans les secteurs des espaces verts et de la blanchisserie, afin de consolider et diversifier les activités.

Dans une perspective de soutenabilité économique, un **plan de retour à l'équilibre sera élaboré** pour les ateliers déficitaires, reposant sur un renforcement des offres existantes et l'exploration de nouvelles opportunités d'activités.

Unité de Gestion Florentin (81)



143 Professionnels en ETP



230 Personnes accompagnées



7 Établissements et services

Retour sur l'année 2025

L'année 2025 aura été marquée par deux temps forts et structurants pour l'ensemble des établissements et services de l'Unité de Gestion de Florentin. Elle a tout d'abord vu l'aboutissement d'un travail de fond engagé autour des projets d'établissements et de services, élaborés grâce à la participation active des personnes accompagnées, de leurs familles et des professionnels, garantissant un pilotage inclusif et partagé des projets.

Cette démarche profondément participative a permis de réaffirmer notre cap commun :

- Adapter et structurer une offre de service inclusive, lisible et évolutive ;
- Renforcer la participation, le pouvoir d'agir et l'accessibilité pour tous ;
- Ancrer les établissements dans leur territoire et développer les coopérations.

Parallèlement, l'année a été rythmée par la préparation et la réalisation de **l'évaluation selon le référentiel unique de la Haute Autorité de Santé (HAS)**. Cette préparation, structurée autour d'une comitologie dédiée (COMOP – COMEX – Comité Qualité et Éthique), a assuré un pilotage transversal et prospectif, renforçant l'alignement stratégique des établissements et services. Cette structuration est appelée à perdurer au-delà de l'échéance évaluative.

Les résultats obtenus par le pôle enfance et le pôle adulte soulignent la solidité de nos fondamentaux :

qualité de l'accompagnement, engagement des professionnels, prise en compte effective de la parole des personnes et de leurs proches. Les axes d'amélioration identifiés ont d'ores et déjà été intégrés au **plan d'amélioration continue de la qualité**. L'ensemble de ces travaux contribue à soutenir l'harmonisation des pratiques au bénéfice de la sécurisation des parcours et de **l'évolution vers un fonctionnement en dispositif intégré**. Ils ont également constitué un temps fort d'appropriation collective, mobilisant l'ensemble des équipes autour d'une culture commune de la qualité et de la responsabilité.

L'année 2025 s'inscrit également dans une **dynamique de transformation de l'offre**. La montée en puissance de la C360 a permis de soutenir des personnes en situation de handicap dans leur recherche de solutions adaptées, tout en mettant en évidence un besoin significatif d'étayage renforcé dans l'accès à l'habitat au sein du droit commun.

L'inauguration de l'antenne gaillacoise du SESSAD « Le Loirat », en présence de Mme Parmentier-Lecoq, ministre déléguée au handicap et à l'autonomie, et la création d'un Pôle d'Appui à la Scolarité sur la circonscription du Tarn Nord témoignent d'un engagement fort en faveur de l'accès effectif au droit commun pour les enfants accompagnés et de la coopération renforcée avec les services de l'Éducation nationale.

Ces développements témoignent également de l'ancrage des établissements et services de l'UG de Florentin sur le territoire et de leur engagement dans une dynamique de **responsabilité populationnelle**, contribuant, aux côtés des partenaires institutionnels, à des **réponses coordonnées et graduées au service des parcours**. Enfin, l'engagement du pôle enfance dans la coupe tarifaire SERAFIN a permis d'objectiver la complexification des publics accueillis et l'effectivité des coordinations renforcées, ainsi que la forte mobilisation des ressources logistiques, dont le transport, pour soutenir l'inclusion et l'appui ressource dans le droit commun.

Perspectives 2026

L'année 2026 sera centrée sur la **consolidation des avancées et la mise en œuvre opérationnelle des orientations stratégiques** pour l'ensemble des établissements et services de l'UG de Florentin.

La mise en œuvre du **plan d'amélioration continue de la qualité** fixe un cap commun clair, accessible à tous, afin d'harmoniser les pratiques et sécuriser les parcours des personnes accompagnées.

Certains dispositifs engageront par ailleurs une **démarche de labélisation** afin de valoriser leurs pratiques d'intervention (UEM).

Des **actions ciblées sur les pratiques d'accompagnement** seront déployées. Le développement de la Communication Alternative Améliorée (CAA) sera soutenu par l'intervention d'une équipe associative dédiée, financée à partir des ressources collectées par la taxe d'apprentissage afin de favoriser l'autonomie et la participation active des personnes accompagnées.

Une attention particulière sera portée en direction des aidants à travers le **développement de dispositifs de répit** (accueil de jour ; accueil de nuit régulier ou ponctuel) et actions de soutien à l'expertise parentale incluant formations aux proches aidants ; réunions d'information thématiques, pair aideance, **garantissant un soutien concret et structuré aux familles.**

LE PÔLE ENFANCE DE L'UG DE FLORENTIN poursuivra sa démarche de passage progressif en dispositif intégré.

Il s'appuiera sur la création d'une nouvelle fonction de chargé de développement parcours et l'appui méthodologique d'un cadre dédié pour partie à cette mission.

La **contractualisation du CPOM/ARS permettra de renforcer l'accompagnement des situations complexes** ; de soutenir l'inclusion dans le droit commun ; et de sécuriser les transitions garantissant ainsi des parcours sans rupture.

Le pôle enfance s'engagera enfin dans la collecte des données CNSA dans la perspective du **déploiement de SERAFIN-PH annoncé pour 2027.**

LE PÔLE ADULTE DE L'UG DE FLORENTIN intégrera au 1er Janvier 2026 l'**accueil temporaire CÉSURE** dans le cadre d'une fusion-absorption. Cette intégration permettra de renforcer l'offre et la culture d'accueil de répit à l'AgaPei tout en sécurisant et optimisant le fonctionnement du dispositif CÉSURE.

La contractualisation du CPOM avec le Conseil départemental du Tarn permettra de formaliser et sécuriser les services proposés, tout en garantissant la cohérence et la continuité de l'offre pour les personnes accompagnées.

En conclusion, ces orientations stratégiques permettront de consolider un dispositif intégré et gradué, garantissant, en lien étroit avec les familles et les partenaires territoriaux, des parcours sécurisés, l'inclusion effective dans le droit commun et l'accompagnement de la diversité des projets et moments de vie des personnes en situation de handicap.

Eléments Financiers



	2025	2024	Variation
Total des produits	142 602 925	143 909 701	-0,92 %
dont produits d'exploitation	141 820 621	141 800 996	0,01%
dont produits financiers	781 420	1 261 298	-38,05%
dont produits exceptionnels	884	847 408	
	€	€	%

L'ENSEMBLE DES PRODUITS (143 909 701 €) EST EN AUGMENTATION DE 2,98 %

Les produits d'exploitation représentent près de 99% du total des produits, ils progressent peu sur 2025. L'ensemble des produits est constitué essentiellement par les financements assurant le fonctionnement des différents établissements et services (prix de journée, dotations globales, forfaits), et s'entend hors prestations internes (neutralisation des prestations réalisées entre différentes structures de l'association).

	2025	2024	Variation
Total des charges	143 391 783	145 498 466	-1,45 %
Charges d'exploitation	141 835 357	141 233 631	0,43%
dont charges de Personnel	90 821 386	88 245 481	2,92 %
Charges financières	1 357 219	1 577 170	-14 %
Charges exceptionnelles	69 331	2 451 924	
Impôts sur les sociétés	129 877	235 741	-44,91%
	€	€	%

LES CHARGES (143 391 783 €) SONT EN DIMINUTION DE 1,45 %

Les charges d'exploitation représentent 99% de l'ensemble des charges. Parmi elles, les charges de personnel sont majoritaires (63% du total).

Les charges financières diminuent de près de 14%, en lien avec l'arrivée à échéance de prêts et aucune nouvelle souscription ces dernières années.

	2025	2024
Résultat gestion contrôlée	-869 662	-2 119 725
Résultat gestion commerciale	-18 346	609 381
Résultat gestion propre Associative	-7 606	4 654
Résultat de la gestion des comptes mutualisés	106 756	-83 076
Résultat comptable associatif total	-788 859	-1 588 765
Reprise résultat N-2 incorporé au budget N	-101 000	335 100
Dépenses non opposables	290 038	771 585
Résultat administratif à affecter	-1 179 897	-2 025 250
	€	€

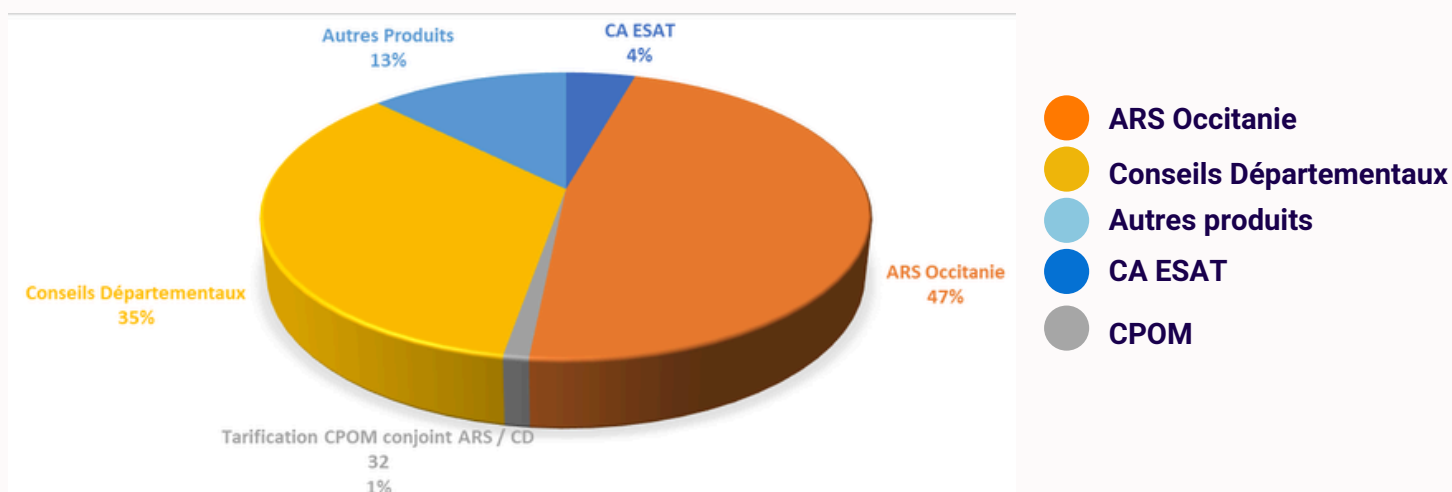
Le résultat à affecter en 2025 se solde par un déficit de -1 179 897 €, porté par les établissements et services sous gestion contrôlée ainsi que les services du siège, en compensation du déficit consolidé des unités de production de nos ESAT.

L'année 2025 présente un niveau d'activité médico-sociale stable par rapport à 2024.

Le chiffre d'affaires global des unités de production des ESAT diminue.

Enfin, les produits de la tarification progressent régulièrement, notamment en raison de l'obtention de financements dédiés à la prise en charge d'usagers nécessitant un accompagnement spécifique pour lequel les professionnels et l'AgaPei sont reconnus.

Les produits sont répartis comme suit :



Bilan Social

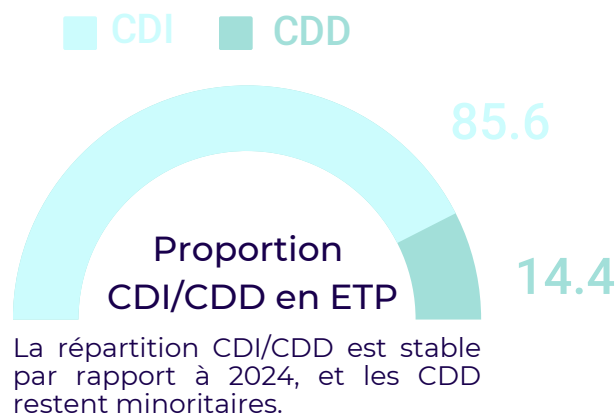


Bilan Social 2025

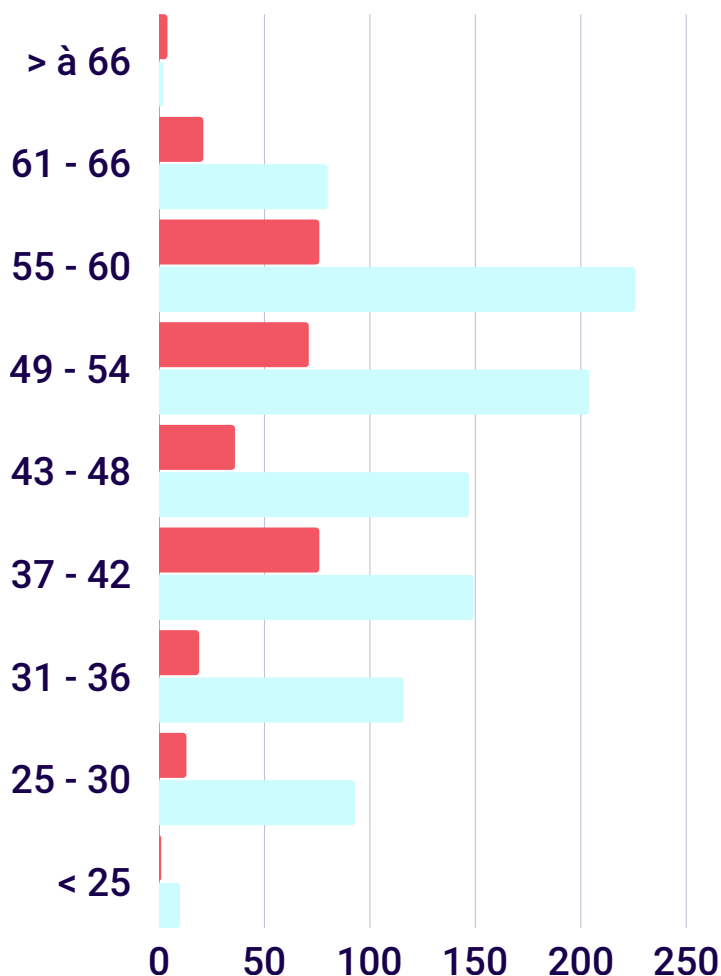
Données sur l'effectif moyen

Pyramide des âges de l'effectif permanent

La pyramide se concentre toujours entre 37 et 60 ans.
La moyenne d'âge est de 47 ans.



■ Hommes ■ Femmes



1 695
Equivalent Temps Plein



24%



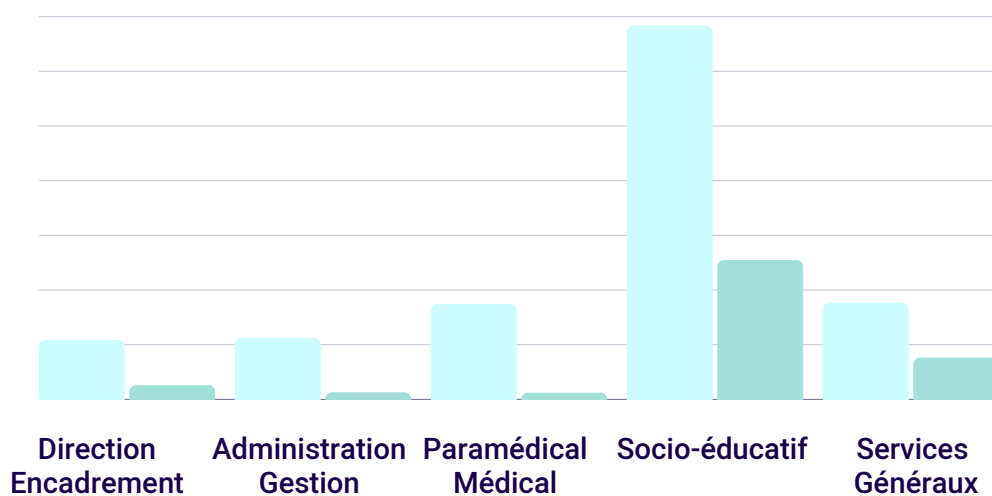
76%

Nombre et répartition des ETP

L'effectif moyen AgaPei est de 1 695 équivalent temps plein, soit 1 811 salariés, dont les trois quarts sont des femmes.

Répartition par catégorie et par sexe de l'effectif au 31/12/2024 (ETP)

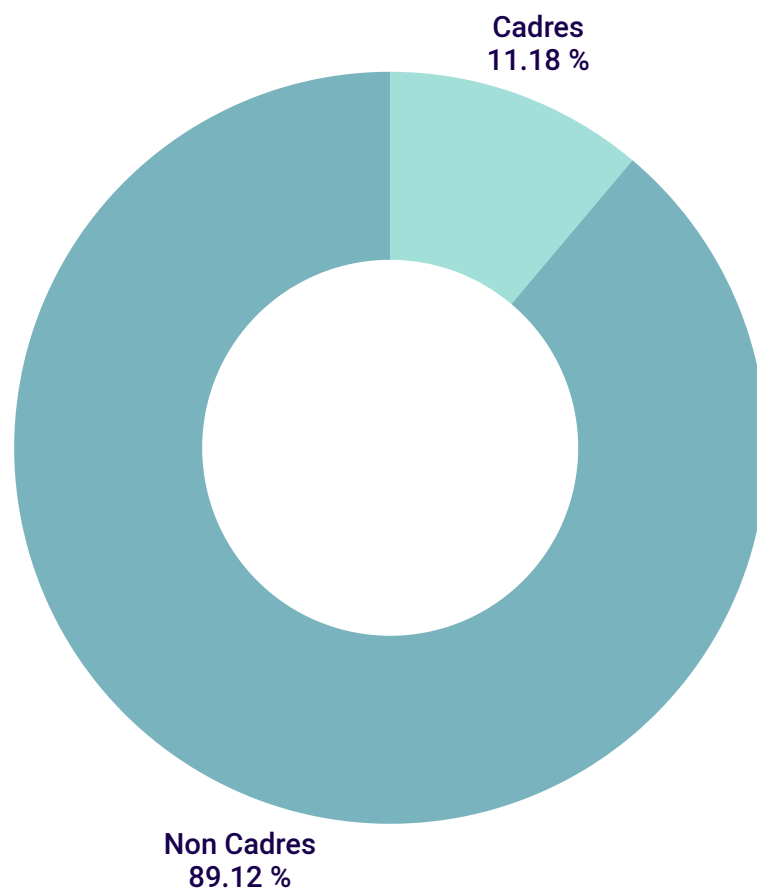
Hommes
Femmes



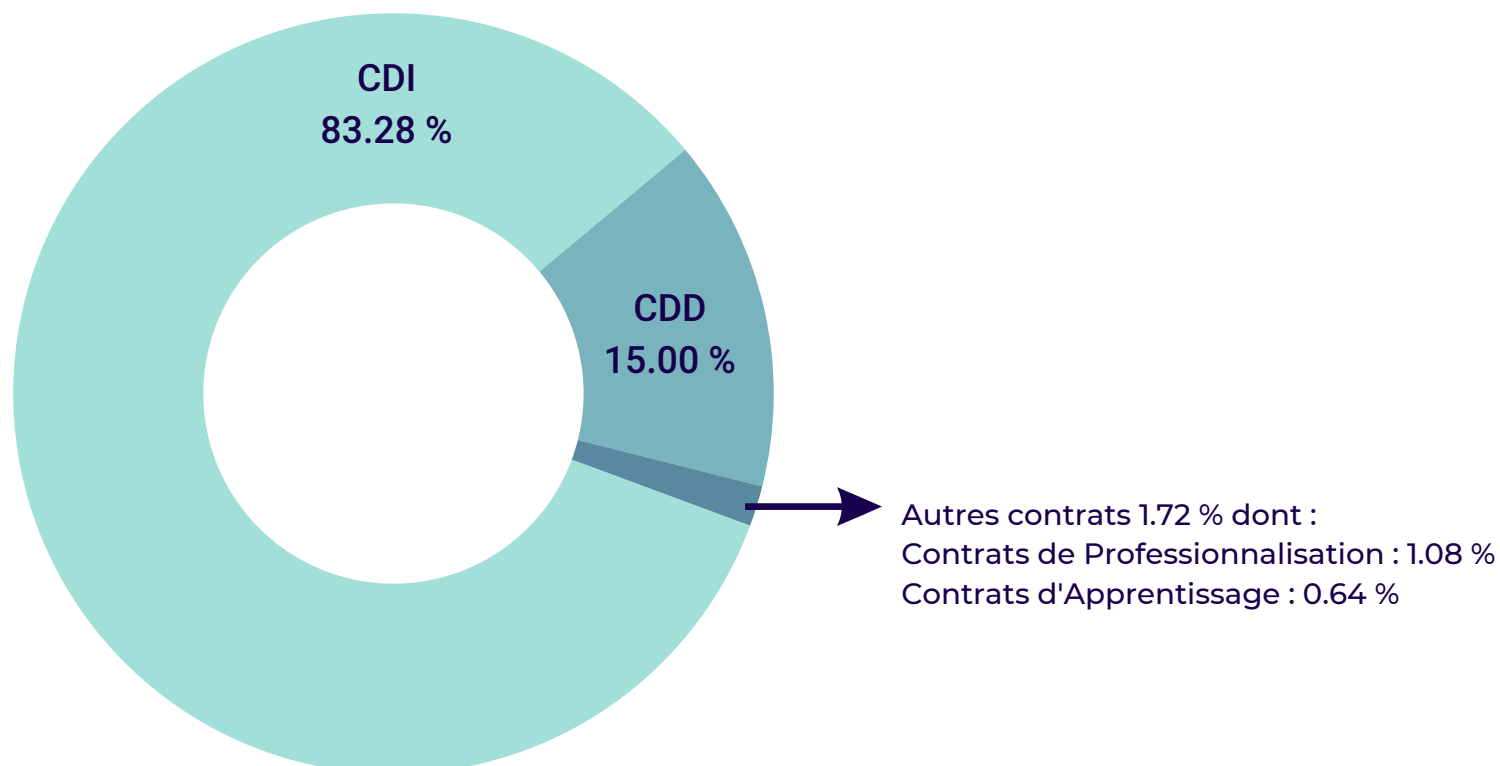
Proportion Cadres / Non Cadres

L'encadrement représente un peu plus de 11% de l'effectif.

Cette part est homogène et équilibrée dans sa ventilation par genre.



Répartition de la masse salariale par type de contrat



Plan de développement des compétences



35 042

heures de formations
dispensées auprès de
2 814 stagiaires

698 697 €

investis dans la formation

Les établissements et services de l'AgaPei

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES GÉRÉS PAR L'AgaPei

DIRECTION TERRITORIALE 32

7 - UG AUCH / MONTREAL DU GERS

IME / SESSAD / UEM / FV

8 - UG AUCH / CONDOM / FLEURANCE

ESAT / FH / SAVS / Accueil de Jour

9 - UG LADEVÈZE

FV / FAM / MAS

DIRECTION TERRITORIALE 81

10 - UG FLORENTIN

IME / SESSAD / UEM
UEE / EMAS / FV

11 - UG CAGNAC

FV / MAS

12 - UG ALBI / GAILLAC

ESAT / FV / FH

SAVS / Entreprise Adaptée

13 - UG CHANTECLER

ESAT / FH / FV / SAVS

DIRECTION TERRITORIALE 31

1 - UG AUTAN VAL FLEURI

IME - Accueil Temporaire /
SESSAD / SESSAD Autisme /
SESAME / PCPE / UEE / EMAS

2 - UG SAINT-ORENS

EAM / FV / MAS

3 - UG MONS / BALMA

EAM

4 - UG OCCITALIS

ESAT / FH / SAVS / SAMSAH
SESAME / Temps Libéré

5 - UG COMMINGES

ESAT / FH / FV / Accueil de Jour
SAVS / SAMSAH / EAM

6 - UG CLERMONT CAPELAS

ESAT / FH / MAS / TEMPS LIBÉRÉ





8 place Alphonse Jourdain
31000 TOULOUSE
www.agapei.asso.fr
05 34 41 38 70
siege-social@agapei.asso.fr